

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion  
Département des Sciences Financières et Comptabilité

## *Mémoire de Fin de Cycle*

En vue de l'obtention du diplôme

MASTER en Sciences Financières et Comptabilité

Option : « Finance d'Entreprise »

### *Thème*

*Projet d'investissement : analyse et choix de financement  
- Cas de la BNA (El Kseur-Agence 585) -*

Préparé par :

M<sup>r</sup>. HANI Massinissa

M<sup>r</sup>. HAMMOUI Hamza

Dirigé par :

SEBTI Raja

Membres de Jury :

Président : BELHOUCINE H

Examineur : REZKI D

Rapporteur : SEBTI Raja

Année universitaire : 2023/2024

## ***Remerciement***

*Nous tenons à remercier Dieu le tout puissant qui nous a protégées et pour la volonté et la patience qu'il nous a accordées tout au long de notre chemin d'étude. Nous exprimons nos vifs remerciements à notre encadrant Mme Sebti pour ses conseils et ses orientations. Nous remercions aussi les membres du jury qui ont pris le soin de lire et d'évaluer notre travail de recherche. On tient à remercier l'agence « 585 », BNA- Banque D'EL-KSEUR de nous avoir acceptés et de nous avoir recueillis afin de pouvoir effectuer notre stage pratique. Et nous a encouragées tout au long de notre recherche, qu'il trouve ici, l'expression de notre parfaite considération. Nous remercions également tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, par leur soutien, encouragement, à l'élaboration de ce travail.*

## *Dédicace*

*A l'aide de DIEU, le tout puissant, ce travail est  
achevé. Nous dédions ce modeste travail à : nos très  
chers parents ; nos frères ; nos sœurs ; nos très chers  
amis*

*( Kakou, Yacine, Hicham, Mohand, Boussaad,  
hamza)*

*À tous ceux que nous connaissons et qui nous  
connaissent de prêt ou de loin.*

*Massinissa*

## *Dédicace*

*A l'aide de DIEU, le tout puissant,  
ce travail est achevé. Nous dédions ce modeste  
travail à : nos très chers parents ; nos frères ; nos  
sœurs ; nos très chers amis  
(kakou, pami, massi, karim, Amir, Juba, beghdad et  
kevin)*

*Et ma chère amie Sara  
Et à tous ceux que nous connaissons et qui nous  
connaissent de prêt ou de loin.*

*Hamza*

## *Liste des tableaux, schémas et graphiques*

---

### Liste des tableaux :

<b>N°</b>	<b>Tableaux</b>	<b>Pages</b>
01	Le calcul de la CAF	27
02	Le coût d'acquisition du projet	43
03	La structure du financement du projet d'investissement	44
04	Évolution du chiffre d'affaires prévisionnel	44
05	Consommations intermédiaires	45
06	Les prévisions des charges du personnel	45
07	Prévisions des impôts et taxes	46
08	Tableau des services	46
09	Tableau d'amortissement	47
10	Tableau d'amortissement Crédit d'investissement	47
11	Bilan fonctionnel en grandes masses actif	48
12	Bilan fonctionnel en grandes masses passif	48
13	Valeur d'exploitation VE	49
14	Valeur réalisable VR	49
15	Valeur disponible VD	49
16	Dettes à court terme DCT	50
17	Besoin en fonds de roulement BFR	50
18	Fonds de roulement net global (FRNG)	51
19	La capacité d'autofinancement	52
20	Variation de Besoin en fonds de roulement (BFR)	52
21	Calcul du Cashflows	53
22	Calcul des Cashflows actualisé	53
23	Calcul le TRI	54
24	Détermination de taux de rentabilité interne	55
25	Calcul le Délai de Récupération actualise	55

## *Liste des tableaux, schémas et graphiques*

---

### **Liste des Schémas**

<b>N°</b>	<b>Schémas</b>	<b>Pages</b>
01	Les différentes sources de financement des investissements	<b>23</b>
02	Organigramme agence deuxième catégorie	<b>40</b>

### **Liste des Figures**

<b>N°</b>	<b>Graphiques</b>	<b>Pages</b>
01	Évolution du chiffre d'affaires prévisionnel	<b>48</b>
02	Besoin en fonds de roulement BFR	<b>54</b>
03	Fonds de roulement net global	<b>53</b>
04	Capacité d'autofinancement	<b>56</b>

## *Liste des abréviations*

---

### Liste des abréviations

<b>BFR</b>	Besoin de Fonds de Roulement
<b>BNA</b>	Banque Nationale d'Alger
<b>CA</b>	Chiffre d'affaires
<b>CAF</b>	Capacité d'Autofinancement
<b>CF b</b>	Cash- Flow brut
<b>CI</b>	Capital Investi
<b>CLT</b>	Crédit à Long Terme
<b>CMT</b>	Crédit à Moyen Terme
<b>CP</b>	Capitaux Propres
<b>CR</b>	Compte Résultat
<b>DA</b>	Dinar Algérien
<b>DCT</b>	Dettes à Court Terme
<b>DLMT</b>	Dettes à Long et Moyen Terme
<b>DR</b>	Délai de Récupération
<b>DRE</b>	Délai de Récupération de l'Emprunt
<b>DRI</b>	Délais de Récupération de l'Investissement
<b>EBE</b>	L'Excédent Brut d'Exploitation
<b>ES</b>	Emplois Stable
<b>FRNG</b>	Fonds de roulement net global
<b>I0</b>	Investissement initial
<b>IBS</b>	Impôt sur le Bénéfice des Sociétés
<b>IP</b>	Indice de Profitabilité
<b>RD</b>	Ressource durable
<b>TR</b>	Trésoreries
<b>TCR</b>	Tableau des Comptes Résultats
<b>TRI</b>	Taux de Rentabilité Interne
<b>TTC</b>	Toute Taxe Comprise
<b>VA</b>	Valeur Ajoutée
<b>VAN</b>	Valeur Actuelle Nette
<b>VD</b>	Valeur Disponible

## *Liste des abréviations*

---

<b>VE</b>	Valeur D'exploitation
<b>VNC</b>	Valeur Nette Comptable
<b>VR</b>	Valeur Réalisables
<b>VRI</b>	Valeur Résiduelle des Investissement
<b><math>\Delta</math> BFR</b>	Variation de Besoin de Fonds de Roulement



## Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Généralités et concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire.....	3
Introduction : .....	3
Section 01 : Généralités sur la banque.....	3
Section 02 : Notion de base sur le crédit bancaire :.....	6
Section 03 : Les risques et les garanties du crédit bancaire.....	15
Conclusion .....	18
Chapitre 02 : Financement bancaire d'un projet d'investissement.....	19
Introduction : .....	19
Section 01 : Notion de base les sur projets d'investissement.....	19
Section 02 : Notion de base les sur projets d'investissement.....	22
Section 03 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement.....	29
Conclusion :.....	33
Chapitre 03 : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA .....	34
Introduction .....	34
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (BNA).....	34
Section 02 : Étude technico-économique du projet.....	40
Section 03 : Évaluation financière d'un projet d'investissement et l'étude de sa rentabilité .....	43
Conclusion :.....	56
Conclusion générale .....	57

# **Introduction générale**

# *Introduction générale*

---

## **Introduction générale**

Le financement est un sujet de préoccupation majeur pour les entreprises, et essentiel à leur survie à long terme. Dans les pays développés, diverses options de financement sont disponibles pour les entrepreneurs, au-delà de leurs propres ressources. Les crédits bancaires et les marchés financiers sont des alternatives courantes.

Les banques jouent un rôle crucial en tant qu'intermédiaires financiers dans l'économie, facilitant le flux de fonds entre les différents acteurs. Elles sont souvent le principal recours pour le financement lorsque les ressources internes des entreprises ne suffisent pas.

Le crédit est un outil essentiel pour financer les investissements des entreprises et des particuliers, permettant de gérer les écarts entre les revenus et les dépenses, quelle que soit leur origine. Son octroi repose sur la confiance du créancier en la capacité de remboursement du débiteur.

Dans ce contexte, les banques doivent évoluer en partenaires financiers plus dynamiques et efficaces en assouplissant les conditions de crédit et en réduisant les délais de traitement des demandes.

En fin de compte, la performance et le succès des entreprises sont des facteurs essentiels pour le développement économique et la croissance d'un pays. Leur compétitivité contribue directement à l'enrichissement national.

L'objectif de notre travail est d'analyser les démarches de financement bancaire pour un crédit d'investissement à la Banque Nationale d'Algérie (BNA), précisément à l'agence 585 el Kseur de Béjaïa. Tout au long de notre étude, nous nous sommes efforcés de répondre à la question suivante :

- **Quelles sont les procédures d'octroi d'un crédit d'investissement au sein de la BNA el kseur de Béjaïa ?**

Les questions secondaires découlant de la problématique principale sont les suivantes :

- Quelles sont les étapes et les critères utilisés pour étudier et évaluer un dossier de crédit ?
- Quels sont les principaux risques liés à l'octroi de crédit et quelles mesures de garantie sont nécessaires pour les atténuer ?

## *Introduction générale*

---

**H1 :** La procédure d'étude d'un crédit d'investissement à la BNA el Kseur de Béjaïa pourrait être fortement axée sur l'examen approfondi du plan d'affaires du demandeur, en mettant l'accent sur la rentabilité prévue du projet, les flux de trésorerie attendus et la capacité de remboursement.

**H2 :** Il est possible que la procédure inclue une évaluation minutieuse des garanties proposées par le demandeur, telles que des biens immobiliers ou des actifs liquides, afin de sécuriser le prêt et de minimiser les risques pour la banque.

Dans ce travail, nous avons suivi une méthodologie comprenant plusieurs étapes. Tout d'abord, nous avons effectué une recherche bibliographique et documentaire afin de nous familiariser avec les aspects théoriques et réglementaires du système bancaire. Cette recherche s'est appuyée sur une variété de documents et de publications traitant de la fonction de financement bancaire des investissements, comprenant des ouvrages spécialisés et des articles pertinents. Ensuite, nous avons procédé à une étude pratique au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), où nous avons présenté notre stage et analysé les résultats obtenus. Ces résultats ont été présentés de manière détaillée dans le chapitre 03 de notre travail.

Notre travail est structuré en trois chapitres distincts. Dans un premier temps, nous aborderons les concepts de base sur la banque et le crédit bancaire, mettant en lumière les risques et garanties au crédit bancaire. Ensuite, notre deuxième chapitre fera l'objet d'une étude sur le financement bancaire d'un crédit d'investissement. Enfin, le troisième chapitre sera consacré à une étude de rentabilité d'un projet financé par la Banque Nationale d'Algérie (BNA).

# Chapitre I

# ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

## **Introduction**

Dans une économie, la banque occupe un rôle central en tant que principale source de financement de l'activité économique. Elle utilise l'argent comme matière première, qu'elle transforme en produits financiers sous forme de crédits, générant ainsi des bénéfices.

Cependant, cette activité de crédit expose la banque et ses créanciers à des risques considérables. Pour se prémunir contre ces risques, la banque met en œuvre diverses mesures de protection. Ce chapitre se divise en trois sections : la première décrit la banque et ses fonctions, la deuxième traite des crédits et des risques qui leur sont associés, et la troisième explique les notions fondamentales de l'investissement.

## **Section 01 : Généralités sur la banque**

La banque est au cœur de l'économie nationale et joue un rôle de plus en plus décisif. Elle oriente l'argent des épargnants vers ceux qui en ont besoin, utilisant l'argent comme matière première qu'elle transforme en produits financiers, notamment des crédits, tout en présentant des garanties suffisantes. Elle joue également un rôle crucial dans la sélection des projets en fonction de leur perspective économique.

### **1.1 Définition de la banque**

« Une banque est une entreprise qui a une activité financière ; elle constitue juridiquement une institution financière régie par le code monétaire et financier. Aux termes des articles 66, 67, 68 et 69 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, complétant et modifiant la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, sont considérées comme banques toute personne morale qui ont pour profession habituelle les opérations de banque qui sont »<sup>1</sup>.

- La collecte des fonds publics
- L'octroi des crédits
- La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

---

<sup>1</sup> Farouk Bouyakoub, « **L'entreprise et le financement bancaire** », Edition Casbah, Alger, 2000 p 80

# ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

En plus de ces opérations, les banques doivent financer l'économie par l'exécution des opérations connexes à condition que ces opérations auxiliaires ne dépassent pas le principal.

## **1.2 Typologie des banques**

Concernant la typologie des banques, on distingue généralement quatre catégories :

### **1.2.1 Banque centrale (Banque d'Algérie)**

La banque centrale est une institution qui gère la monnaie d'un pays. Elle émet des billets de banque (d'où leurs noms d'institutions d'émissions), met en œuvre la politique monétaire, conserve les réserves de change d'un pays et surveille le système financier<sup>2</sup>

### **1.2.2 Banque universelle**

Une banque universelle se distingue par la variété étendue de produits et services qu'elle propose. Son objectif est d'être le partenaire financier principal d'une clientèle diversifiée en répondant à un large éventail de besoins financiers. Les clients sont souvent attirés par la sécurité offerte par une telle institution et sont convaincus que la banque dispose des ressources nécessaires, telles que l'expérience, les infrastructures matérielles et une gestion solide, pour bénéficier des avantages de la diversification de ses activités.

### **1.2.3 La banque commerciale**

La régulation stricte de l'activité des banques commerciales est une norme dans la plupart des pays, car la confiance dans le système bancaire est essentielle pour les particuliers et les entreprises. Cette régulation se concentre principalement sur les fonds propres que les banques doivent détenir, les types d'activités auxquelles elles peuvent se livrer, l'assurance des dépôts, ainsi que les fusions et acquisitions étrangères autorisées. Tout au long du XXe siècle, l'évolution de la réglementation bancaire a profondément influencé la structure du marché de la banque commerciale dans de nombreux pays.

### **1.2.4 Banque d'investissement**

Une banque d'investissement aide les entreprises et les gouvernements à lever des fonds en émettant, souscrivant et plaçant des titres sur les marchés financiers. Lorsqu'une entreprise souhaite lever des fonds, elle contacte une banque d'investissement, qui prépare

---

<sup>2</sup> Zuhayr Mikdashi « Les banques à l'ère de la mondialisation », édition Economica, paris, 1998 p36

# ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

la documentation juridique et le prospectus nécessaires. Un road show est ensuite organisé pour présenter l'offre aux investisseurs potentiels. Après avoir fixé le prix d'émission, la banque vend les titres sur le marché.

## **1.2.5 Banque Islamique**

Le système bancaire islamique est basé sur des préceptes de l'islam, il est organisé autour de trois principes fondamentaux :

- Interdiction de fixation de taux d'intérêt ;
- Partage de profit ou des pertes résultant d'investissement ;
- Promotion des investissements productifs, créateur de richesses et d'emplois

## **1.3 Rôle des banques**

Sur le plan économique, les banques jouent un rôle majeur dans la gestion des finances de leurs clients (particuliers et entreprises) en leur servant de dépôts d'argent ou en leur procurant des crédits, il faut savoir qu'ils peuvent tout à fait assurer d'autres missions beaucoup plus importantes. Parmi leurs plus importants rôles, il y a l'intermédiation financière entre les agents économiques et la création de la monnaie.<sup>3</sup>

### **1.3.1 Les banques reçoivent et gèrent les ressources des agents économiques**

Les banques agissent en tant qu'intermédiaires entre les différents acteurs économiques. En principe, les agents disposant de liquidités prêtent des fonds à la banque, qui à son tour accorde des crédits aux agents en besoin de financement. Ces agents peuvent être des particuliers ou des entreprises. Les fonds prêtés prennent souvent la forme de dépôts d'argent, et cette opération garantit le bon fonctionnement du flux financier, ce qui est bénéfique pour l'économie dans son ensemble.

### **1.3.2 Les banques refinancent l'économie**

L'économie d'un pays est constamment confrontée au défi du refinancement des activités des divers acteurs économiques, qu'ils soient engagés dans des entreprises ou des activités domestiques. Ce refinancement nécessite inévitablement des fonds substantiels, que ce soit pour les entreprises qui entreprennent des projets d'envergure ou pour les ménages qui ont recours au crédit pour leur consommation. Cependant, il existe une partie de la population

---

<sup>3</sup> Zuhayr Mikdashi, op.cit, 2001,p26



# ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

qui parvient à épargner. Cette épargne, lorsqu'elle est déposée en banque, sert à financer les besoins des autres acteurs économiques.

### **1.3.3 La création de monnaie scripturale**

Seules les banques sont autorisées à créer de la monnaie dans un pays, ce qu'elles font principalement en accordant des prêts et en gérant des dettes, ce qu'on appelle la monnaie scripturale. Les répercussions de cette politique monétaire sur l'économie nationale sont significatives. Par exemple, la création de monnaie injecte des liquidités dans le circuit économique, ce qui augmente ultérieurement l'effet multiplicateur du crédit.

### **1.3.4 Les banques sont des acteurs principaux dans l'économie d'une société moderne**

Effectivement, les banques ont un rôle bien plus étendu que celui de simple intermédiaire financier dans l'économie moderne. Elles jouent un rôle central dans le bon fonctionnement de l'économie d'un pays. L'émission de monnaie ne bénéficie pas seulement aux ménages et aux entreprises, elle sert également à financer les besoins de l'État, tels que le paiement des salaires des fonctionnaires. L'obligation pour le pays de rembourser la banque centrale, généralement via les impôts collectés par l'État, signifie que la monnaie en circulation agit comme un moyen d'échange entre les différents acteurs économiques.

## **Section 02 : Notion de base sur le crédit bancaire**

### **2.1 Définition du crédit**

Accorder du crédit revient à accorder sa confiance, à croire en la parole de l'emprunteur selon laquelle il remboursera, dans un délai convenu, ce qui lui a été prêté. Le crédit peut prendre diverses formes : un bien matériel, une marchandise ou une somme d'argent, représentant un pouvoir d'achat dont le propriétaire n'a pas besoin immédiatement et qu'il met à disposition de quelqu'un d'autre qui en a besoin. Deux approches principales caractérisent le crédit.

#### **2.1.1 Définition du crédit bancaire**

« Le crédit est une opération qui permet au débiteur de différer son paiement ou qui permet à un agent économique de disposer pendant un certain temps de fonds qui sont mis à sa

# ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

disposition par un autre agent. Le plus souvent le créancier obtient une rémunération (intérêt) versée par le débiteur ».<sup>4</sup>

## **A. Définition juridique**

Au titre de l'ordonnance N° 03-11 du 26 Aout 2003 portant sur la monnaie et le crédit dans son article N°68, le concept de crédit est défini comme suit : « Constitue une opération de crédit, au sens de la présente ordonnance, tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'avale, cautionnement ou garantie. Sont assimilées aux opérations de crédit, les opérations de location assortie d'option d'achat, notamment le crédit-bail ».<sup>5</sup>

### **2.1.2 Le Rôle de crédit :**

« Le crédit est un moteur de l'économie, c'est un facteur important du développement des entreprises. Il permet de faire face à tous les décalages entre les recettes et les dépenses quelques soient leurs origines. Le crédit joue un rôle considérable dans les économies modernes car il ».<sup>6</sup>

- Permet d'accroître la qualité de production ;
- Met à la disposition d'une personne un pouvoir d'achat immédiat, ce qui facilite les échanges entre les entreprises et les particuliers ;
- Permet d'assurer la continuité dans un processus de production et de commercialisation ;
- Est un moyen de création monétaire.

### **2.1.3 Les caractéristiques du crédit bancaire :**

Le crédit représente une combinaison complexe de deux ressources précieuses : le temps et l'argent, que les banques prêtent. En prêtant du temps, elles accordent une période pendant laquelle l'argent est disponible pour l'emprunteur. En prêtant de l'argent, elles permettent à l'emprunteur d'utiliser des fonds qui seront remboursés ultérieurement, engendrant ainsi une

---

<sup>4</sup> Alain Beitone, Antoine Cazorla, Christine Dollo, Anne-mary Draï « **Dictionnaire des sciences économiques** », Édition Armand Colin ,2007, p113

<sup>5</sup> Journal officiel république algérienne n°16 du 18/04/1990 Lois90-10, relative à la monnaie et au crédit, p450

<sup>6</sup> Georges Petit-dutailis , « **le risque du crédit bancaire** », Edition Dunod, Paris, 1999, p20

## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

relation temporelle. Ainsi, en considérant les éléments de confiance, de temps, de rémunération et de risque, nous pouvons appréhender la notion de crédit dans toute sa complexité.

### **2.1.3.1 La Confiance**

« Faire crédit signifie faire confiance et la pratiquée sur une longue période de la Relation de crédit crée un climat de confiance entre les protagonistes ». <sup>7</sup>

La confiance dans le processus de crédit repose sur divers facteurs. Outre la capacité financière de l'emprunteur, elle est également fondée sur son intégrité et ses compétences professionnelles.

D'autre part, le client doit être convaincu que la banque maintiendra son soutien en cas de besoin et garantira la confidentialité des informations relatives à sa situation financière et à son entreprise.

En somme, la confiance est le socle du crédit. Le banquier a foi en la capacité de l'emprunteur à rembourser les avances ou à respecter ses engagements.

### **2.1.3.2 Le temps**

En effet, le crédit se manifeste lorsqu'il y a un décalage entre deux actions : celle du prêteur qui fournit des fonds dans le présent, et celle de l'emprunteur qui rembourse ces fonds à une date ultérieure. Ce décalage temporel est essentiel dans le crédit bancaire. Pendant ce laps de temps, le prêteur perçoit sa rémunération, tandis que l'emprunteur dispose du temps nécessaire pour rembourser.

### **2.1.3.3 La rémunération**

La convention de crédit comprend généralement les modalités de rémunération pour la banque. Cela inclut principalement le taux d'intérêt ainsi que les différentes commissions éventuelles en fonction des services fournis.

Les crédits avec décaissement sont généralement rémunérés par des intérêts proportionnels au montant des fonds avancés. En revanche, pour les crédits sans

---

<sup>7</sup> Sylvie de Coussergues « **la banque : structure, marché et gestion** » 2eme Edition, paris ,1996, p29

## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

décaissement (comme les crédits par signature), la rémunération se fait par le biais d'une commission.

### **2.1.3.4 Le risque**

Le risque de crédit constitue la principale préoccupation pour les établissements financiers. Il représente la menace de perte encourue par la banque en cas de défaut de remboursement d'un emprunteur, soit le risque de non-respect par celui-ci de ses engagements financiers.

Ainsi, le banquier doit obligatoirement évaluer ce risque avant d'approuver une demande de financement.

### **2.1.4 Les différents types de crédit bancaire**

« Le crédit consiste en la mise à la disposition par une personne ou une organisation (le créancier), d'une ressource (une somme d'argent ou un bien) à une autre (le débiteur) dont elle n'en dispose pas immédiatement, contre l'engagement d'être payée ou remboursée ultérieurement, à une date déterminée. Vu la diversité des besoins des agents économiques, nous pouvons distinguer plusieurs types du crédit »<sup>8</sup>.

#### **2.1.4.1 Le crédit d'exploitation**

« Le crédit d'exploitation permet aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou réalisable. Il sert généralement, à lui procurer des liquidités ; de façon à pouvoir assurer des paiements à court terme, dans l'attente de recouvrement de créance facturée. Ces liquidités sont soumises aux variations saisonnières ou conjoncturelles. Les crédits à court terme ou les crédits d'exploitations peuvent être subdivisés en deux catégories, à savoir »<sup>9</sup>.

##### **a) Les crédits par caisse**

Les crédits par caisse sont en effet des formes de crédit à court terme qui impliquent un décaissement de la part de la banque en faveur de son client, afin de l'aider à équilibrer sa trésorerie temporairement. Cette catégorie de crédit se divise en plusieurs types :

---

<sup>8</sup> Farouk Bouyakoub Op.cit. 2003, p229

<sup>9</sup> Bernet-rollande « principes de technique bancaire »25ème Édition Dunod, paris, 2006 p228

## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

- **Facilité de caisse** : Une ligne de crédit courte accordée par la banque pour aider les entreprises ou les particuliers à couvrir leurs besoins de trésorerie temporaire.
- **Découvert** : Autorisation donnée par la banque à un client de retirer des fonds au-delà du solde disponible sur son compte, jusqu'à une certaine limite.
- **Crédit de campagne** : Un crédit à court terme destiné aux agriculteurs pour financer leurs activités saisonnières, telles que la plantation, la culture et la récolte des cultures.
- **Crédit relais** : Un financement temporaire permettant à un individu ou à une entreprise d'acquérir un bien immobilier avant de vendre un autre bien, en attendant la finalisation de la vente.

- **La facilité de caisse**

La facilité de caisse est un crédit accordé par une banque à une entreprise pour faire face à une insuffisance temporaire de trésorerie causée par un décalage court entre les dépenses et les recettes. Cette situation survient généralement vers la fin de chaque mois lorsqu'il y a des échéances de paiement à des fournisseurs, le versement des salaires, le règlement de la TVA, etc.

- **Le découvert**

La facilité de caisse est souvent accordée pour répondre aux besoins de trésorerie à court terme. Cependant, dans des situations où les besoins en fonds de roulement dépassent les capacités disponibles, elle peut être étendue sur une période plus longue, souvent jusqu'à un an, pour aider à combler cet écart financier.

- **Le crédit de campagne**

Pour diverses raisons, une entreprise peut éprouver un décalage significatif entre les dépenses qu'elle doit assumer et les revenus qu'elle génère. Ce décalage peut être particulièrement prononcé dans le cas d'une entreprise ayant une « activité saisonnière »<sup>10</sup>.

Dans tous les cas, il est souvent peu pratique voire impossible pour une entreprise de couvrir ce décalage uniquement avec ses propres ressources financières. Pour y remédier, elle sollicitera un crédit de campagne auprès d'une institution bancaire. Le crédit de

---

<sup>10</sup> Ammour Benhalima « **Pratique et technique bancaire** », Edition Dahlab, Alger, 1997, p 63.

## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

campagne est une forme de financement accordée par une banque pour répondre à un besoin de trésorerie causé par l'activité saisonnière de l'entreprise.

- **Le crédit relais**

Le crédit relais est un type de soutien financier offert aux entreprises pour anticiper une rentrée de fonds prévue dans un laps de temps défini et pour un montant spécifique, découlant d'une transaction ponctuelle hors de leurs activités courantes (telle que l'augmentation de capital, la vente d'un terrain, d'un immeuble, d'un fonds de commerce, ou encore le déblocage d'un emprunt).

- b) Les crédits par signature**

L'engagement par signature représente la promesse faite par une banque d'intervenir en tant que garant lors d'une opération spécifique. En prenant cet engagement, la banque s'engage à se substituer au débiteur garanti si ce dernier ne respecte pas ses engagements. Les conditions selon lesquelles la banque intervient en tant que garant peuvent varier, mais cela implique généralement une forme de cautionnement de la part de la banque pour sécuriser l'opération en question.

- **L'acceptation**

L'acceptation d'une banque implique son engagement à honorer une lettre de change à son échéance. Dans ce scénario, la banque agit en tant que destinataire accepteur de la lettre de change. Cette démarche vise à permettre à son client de s'approvisionner en bénéficiant de la confiance de ses fournisseurs ou de bénéficier d'un crédit auprès d'une autre banque lorsque la sienne est confrontée à des contraintes, telles que des limites de crédit.

- **Les cautions**

Le cautionnement est un « contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait par lui-même »<sup>11</sup>.

La caution représente l'engagement pris par une banque au nom de son client, garantissant d'intervenir en cas de non-respect de ses obligations envers un tiers.

---

<sup>11</sup> Hervel hutin « **TOUT LA FINANC** » Édition ORGANISATION, paris ,2006, p454

## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

- **L'aval**

« C'est l'engagement pris par une personne, de payer un effet de commerce à son échéance à la place du débiteur principal »<sup>12</sup>.

L'aval est une garantie fournie par une tierce partie qui s'engage à payer tout ou partie du montant d'une créance, habituellement un effet de commerce. Cette garantie peut être apposée directement sur le titre ou sur un document séparé.

### **c) Les crédits accordés aux particuliers**

- **Le crédit-bail**

Le crédit-bail, souvent désigné sous le terme de leasing, est un accord de location de biens meubles ou immobiliers qui offre au locataire la possibilité, à terme, d'acquiescer totalement ou partiellement les biens loués. Le crédit-bail mobilier concerne généralement des équipements, du matériel ou des outils, tandis que le crédit-bail immobilier concerne, comme son nom l'indique, des biens immobiliers destinés à un usage professionnel.

#### **2.1.4.2 Le crédit à la consommation**

Ce type de crédit permet aux ménages de financer l'achat de biens d'équipement courants et durables tels que des automobiles, des meubles et de l'électroménager. Il s'agit de la forme de crédit la plus répandue, qui se décline également en diverses autres formes.

- **Le crédit affecté** : Ce crédit présente la particularité selon laquelle le débiteur n'est soumis à ses obligations qu'au moment de la livraison du bien faisant l'objet du crédit. Ainsi, si le bien n'est pas livré, le crédit sera annulé. De plus, la somme prêtée ne peut être utilisée pour l'achat d'un bien autre que celui spécifié dans le contrat.
- **Le crédit personnel** : Contrairement au crédit affecté, le crédit personnel offre au débiteur la possibilité d'obtenir une somme d'argent sans avoir à justifier son utilisation auprès de l'organisme prêteur. Il est généralement utilisé pour financer des dépenses de consommation non spécifiées, telles que les frais médicaux, de scolarité, de réparation, les impôts ou les voyages.

---

<sup>12</sup> André Boudinot., Jean-Claude Rabot .C « **technique et pratique bancaire** », Edition SIREY, paris, 1978, p 367.

## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

- **Le crédit revolving** : Ce type de crédit, également connu sous les noms de crédit renouvelable ou crédit permanent, implique le transfert d'une somme d'argent, appelée réserve, sur un compte ouvert au nom du débiteur. Cette réserve lui permet de disposer de fonds à tout moment pour financer ses achats. Chaque mois, la réserve se reconstitue progressivement au fur et à mesure des remboursements effectués, dans les limites autorisées.
- **Le crédit Lombard** : Ce type de crédit permet d'obtenir une avance en utilisant des titres en garantie (actions, obligations, placements monétaires, avoirs en compte). L'organisme prêteur fixe le montant maximal du crédit pour chaque titre en tenant compte de la solvabilité de l'emprunteur et du risque associé aux titres utilisés en garantie.

### **2.1.4.3 Le crédit immobilier**

Ce type de crédit, comme son nom l'indique, est spécifiquement conçu pour financer des opérations immobilières telles que l'achat d'une résidence principale ou secondaire, un investissement locatif ou un projet de construction. La procédure d'obtention de ce crédit est généralement plus complexe que pour d'autres types de crédit, principalement en raison de l'importance du montant accordé. Les banques exigent souvent une justification sous forme de compromis de vente, et une fois le bien acquis, il est généralement mis en garantie hypothécaire.

### **2.1.4.4 Les crédits d'investissements**

« Les crédits d'investissement sont demandés par une entreprise afin de financer ses projets d'investissement lorsque ses propres ressources financières ne sont pas suffisantes. S'explique la nature de la relation à long terme, qui existe entre l'entreprise et la banque. Généralement, ces crédits sont remboursés par les éléments financés. On distingue le crédit à court terme, à moyen terme, à long terme et le crédit-bail »<sup>13</sup>.

- **Les crédits à court terme** : Avec une durée allant de trois mois à deux ans, les crédits à court terme offrent aux entreprises une option intéressante pour couvrir leurs besoins de trésorerie à court terme, régler des factures,  
Des créances ou d'autres dépenses de courte durée.

---

<sup>13</sup> Amara A, Bennour F, Boubalou K. : « **Crédits d'investissements** »finance. 2004 p48



## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

- **Les crédits à moyen terme** : Sur une période de deux à sept ans, ces crédits sont employés pour le financement de biens de durée moyenne, tels que : les véhicules, les machines, et de façon plus générale la plupart des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise. Il doit exister une liaison entre la durée de financement et la durée de vie du bien financé, donc il faut éviter dans tous les cas que la durée de financement soit plus longue que la durée d'utilisation du bien que le crédit à moyen terme financé.<sup>14</sup>

Ce type de crédit peut se présenter sous trois formes différentes en fonction de la possibilité de refinancement.

- **Les crédits à moyen terme mobilisables** : Ces crédits offrent aux banques la possibilité de se refinancer auprès d'établissements financiers spécialisés, en fonction de l'objet de l'emprunt ou des caractéristiques de l'entreprise emprunteuse.
  - **Les crédits à moyen terme non mobilisables** : Ce sont des emprunts d'une durée inférieure à sept ans qui, par définition, ne peuvent être mobilisés auprès d'établissements spécialisés de crédit ou de la banque centrale.
  - **Les crédits à moyen terme réescomptables** : Afin de financer des crédits d'une durée de sept ans, il est nécessaire d'autoriser les banques de dépôt à réescompter leurs crédits à moyen terme auprès de la Banque d'Algérie.
- ❖ **Les crédits à long terme** : Ces crédits sont destinés à financer des investissements bénéficiant d'un amortissement fiscal étalé sur une période de plus de sept ans. Leur durée s'étend généralement de huit à vingt ans, avec la possibilité d'un différé de remboursement de deux à quatre ans.

En Algérie, ces crédits à long terme sont octroyés par des institutions financières spécialisées qui disposent de ressources à long terme, notamment des emprunts obligataires. Les banques commerciales, quant à elles, accordent peu de crédits à long terme, car leurs principales ressources sont généralement à court terme.

---

<sup>14</sup> Michel Albouy « **Décisions Financières et Création de Valeur, Economica** » 2eme EDITION 2001 p31

# ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

- ❖ **Le crédit-bail** : « Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise. Cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle, généralement faible en fin de contrat. Ce n'est pas une vente à tempérament car l'utilisateur n'est pas propriétaire du risque financé. Ce n'est pas une simple location car le locataire dispose d'une faculté de rachat. Ce n'est pas une location-vente car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien loué après un certain délai »<sup>15</sup>.

Le crédit-bail représente un moyen de financement très avantageux pour les entreprises. Contrairement au crédit d'investissement, il permet de couvrir la totalité du montant nécessaire à l'investissement, sans nécessiter d'autres apports tels que l'autofinancement. De plus, il offre des avantages fiscaux significatifs puisque les redevances versées sont déductibles des impôts. Un avantage majeur est que le crédit-bail n'a aucun impact sur la capacité d'endettement de l'entreprise, lui permettant ainsi de solliciter d'autres emprunts auprès des banques.

## **Section 03 : Les risques et les garanties du crédit bancaire**

### **3.1 Les types des risques bancaires**

Les risques associés au crédit sont variés et complexes, s'ajoutant aux risques généraux auxquels les banques sont exposées, tels que les risques commerciaux, de gestion interne, opérationnels et techniques. Pour une compréhension approfondie du risque de crédit, nous allons d'abord examiner ses différentes composantes, puis explorer ses interrelations avec d'autres types de risques.

#### **3.1.1 Le risque de contrepartie**

Le risque de contrepartie représente le danger pour une banque ou une entreprise qu'une contrepartie, impliquée dans une transaction de gré à gré, ne respecte pas ses obligations envers elle. Cela englobe la possibilité de défaut d'un débiteur sur lequel l'établissement détient une créance ou un engagement hors bilan assimilable. Ce risque comprend généralement les crédits accordés, les titres détenus et les engagements hors bilan. Les

---

<sup>15</sup> Bernet-Rollande L : « **Principes de techniques bancaire** », édition Dunod, 25<sup>ème</sup> édition, Paris, 2006, p334

## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

instruments financiers dérivés tels que les swaps, les contrats à terme et les options sont souvent utilisés pour répartir ces risques.

### **3.1.2 Le risque de liquidité**

Le risque de liquidité survient lorsque le client se trouve dans une situation d'illiquidité, qu'elle soit temporaire ou conjoncturelle, ce qui peut conduire à un risque de défaut de paiement.

### **3.1.3 Le risque lié à l'activité de la structure du demandeur**

Ce risque est associé à une diminution du chiffre d'affaires, dont les répercussions sont principalement ressenties au niveau de la rentabilité, puis de la liquidité si la baisse se prolonge. En cas de difficultés financières, l'entreprise peut réorganiser ses priorités financières, accordant une importance moindre aux créanciers tels que les banques, et honorant ses engagements envers eux avec retard.

### **3.1.4 Le risque d'immobilisation**

Le risque d'immobilisation survient lorsque le débiteur ne respecte pas l'échéancier de remboursement, ce qui entraîne le blocage des fonds engagés par la banque. Il convient de noter que ce risque peut également découler d'une politique de transformation imprudente de la part du banquier, impliquant une utilisation inappropriée de ressources à court terme pour des investissements à moyen ou long terme.

### **3.1.5 Le risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt pour une banque se manifeste lorsque le coût de ses ressources dépasse le rendement généré. Ainsi, en fonction de la répartition des actifs et des passifs entre taux fixes et variables, ainsi que des ressources rémunérées ou non, chaque banque présente une sensibilité variable de son produit net bancaire aux fluctuations des taux d'intérêt.

### **3.1.6 Le risque de change**

Ce risque se manifeste dans le contexte du financement du commerce extérieur. Imaginons qu'une banque accorde un prêt dans une devise étrangère. Étant donné que le taux de change de cette devise par rapport à la monnaie nationale peut varier, cela entraîne :

# ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

- Si la valeur de cette devise par rapport à la monnaie nationale augmente, cela représente un bénéfice de change pour la banque ;
- En revanche, si la monnaie nationale se renforce par rapport à la devise étrangère, cela se traduit par une perte de change pour la banque.

## **3.2 Les garanties liées à l'activité du crédit**

« Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle le fait en grande partie avec des fonds qui ne lui appartiennent pas. Elle doit, de ce fait, être très prudente dans la gestion des fonds qui lui sont confiés et souvent conforter sa position de créancier en prenant des garanties ». <sup>16</sup>

Les principales formes de garanties comprennent le nantissement, l'hypothèque, le privilège et la caution.

### **3.2.1 Le nantissement**

« Le nantissement est l'acte par lequel le débiteur donne un bien meuble incorporel en garantie de sa créance (le nantissement du fonds de commerce, le nantissement de titres et le nantissement de contrats d'assurance-vie). Le créancier bénéficiaire du nantissement peut, s'il n'est pas payé, récupérer le bien (ou les fonds) objets de la garantie, le faire vendre et se faire payer sur le produit de la vente ». <sup>17</sup>

### **3.2.2 L'hypothèque**

Selon l'article 882 du code civil algérien, l'hypothèque est un contrat par lequel le créancier obtient sur l'immeuble affecté en paiement de sa créance un droit réel. Ce droit lui permet d'être prioritaire pour le remboursement du montant de sa créance, indépendamment du propriétaire de l'immeuble au moment de la réalisation de l'hypothèque. En cas de non-paiement et de poursuites, l'hypothèque autorise le créancier à procéder à la vente forcée de l'immeuble saisi par le biais d'enchères publiques, et à se faire payer sur le produit de la vente.

### **3.2.3 Le privilège**

Le privilège est un avantage conféré à un créancier en raison de la nature particulière de sa créance, lui assurant une priorité de paiement par rapport à la plupart des autres créanciers,

---

<sup>16</sup> Bernet-Rollande L Op.cit., 2006, p334.

<sup>17</sup> Derradji F., Ghanem S. : « **Financement bancaire des investissements cas d'un crédit d'investissement au niveau de la BDL** », mémoire de master en sciences de gestion, option : Finance, Université de Bejaia, 2005

## ***Chapitre I : Généralités et Concepts des bases sur la banque et le crédit bancaire***

---

y compris ceux disposant d'une hypothèque. Cette priorité de paiement offre une garantie au titulaire du privilège sur une partie ou la totalité du patrimoine du débiteur. Le privilège peut concerner un bien meuble, tel qu'un fonds de commerce, ou un bien immeuble, comme un terrain ou une construction.

### **3.2.4 La caution**

« La caution est une promesse de payer un créancier à la place d'un débiteur s'il est défaillant, la banque fait signer des cautions à ses clients pour se prémunir contre le risque de non remboursement ». <sup>18</sup>

### **Conclusion**

En synthèse, la gestion efficace du crédit bancaire requiert une analyse minutieuse des risques, une offre adaptée aux besoins des clients et la mise en place de garanties appropriées. En maintenant un équilibre entre confiance, rémunération et gestion du risque, les institutions financières peuvent jouer un rôle crucial dans le développement économique.

En définitive, les banques occupent une position centrale dans l'économie nationale en tant qu'éléments essentiels du système financier. Leur fonction ne se limite pas à être de simples intermédiaires financiers, mais englobe des rôles clés tels que la collecte de fonds, l'octroi de crédits et même le refinancement de l'économie. En tant que créatrices de monnaie scripturale, elles exercent une influence significative sur l'activité économique globale d'un pays. La diversité des types de banques témoigne de leur capacité à s'adapter aux besoins variés des clients et des marchés, les maintenant comme des acteurs indispensables dans le développement économique d'une société moderne.

---

<sup>18</sup> François Desmicht, « **Pratique de l'activité bancaire** », édition Dunod, Paris, 2004.

# Chapitre II

### **Introduction**

La notion de projet est vaste et englobe une multitude de situations différentes. C'est pourquoi il est essentiel de préciser le type de projet abordé dans ce chapitre, à savoir le projet d'investissement.

L'investissement représente l'outil clé pour favoriser la croissance des richesses. Il est considéré comme un indicateur significatif du niveau de développement d'une entreprise. Investir revient à engager des capitaux de manière durable dans l'espoir d'assurer la croissance à long terme des entreprises. Pour cela, ces dernières disposent d'une gamme variée de modes de financement pour leurs projets d'investissement.

Ce chapitre vise à clarifier et à illustrer le concept d'investissement en définissant ses caractéristiques dans la première section, puis en identifiant ses différentes sources de financement dans la seconde section.

### **Section 01 : Notion de base les sur projets d'investissement**

Il est crucial de saisir les concepts fondamentaux pour appréhender la nature et l'ampleur des projets d'investissement ainsi que les défis qui leur sont associés. Nous débuterons par définir l'investissement comme l'affectation de ressources financières dans le but d'acquérir des actifs réels ou financiers en vue de générer des revenus futurs. Nous examinerons les perspectives financières et comptables de cette définition. Ensuite, nous aborderons la notion de projet, qui se caractérise par une démarche planifiée et organisée visant à atteindre un objectif spécifique dans un laps de temps défini. Les projets se démarquent par leur unicité et leur durée limitée. Cette section établit les fondements conceptuels nécessaires pour appréhender les défis liés au financement des projets d'investissement et explore les diverses sources de financement disponibles.

#### **1.1 L'investissement**

##### **1.1.1 Définition**

« Un investissement est l'engagement d'un capital pour réaliser des gains futurs et étalés dans le temps. Il peut être, aussi, défini comme une dépense immédiate et certaine dans l'espoir de gain futur. L'investissement est défini comme étant une utilisation des fonds de

## ***Chapitre II : Financement bancaire d'un projet d'investissement***

---

l'entreprise aujourd'hui dans le but d'obtenir dans le futur des recettes anticipées. Cependant, la notion de l'investissement varie selon la vision qu'on adopte ».<sup>19</sup>

### **1.1.1.1 Approche financière**

« Selon l'approche financière, l'investissement est motivé par l'anticipation de flux de trésorerie futurs et par la recherche d'une rentabilité satisfaisante. Les décisions d'investissement sont généralement évaluées en utilisant des méthodes d'évaluation de projets, telles que l'actualisation des flux de trésorerie. Ces méthodes permettent de quantifier les coûts et les avantages attendus d'un investissement sur une période donnée, en prenant en compte les facteurs de risque et d'incertitude ».<sup>20</sup>

### **1.1.1.2 Approche comptable**

« D'un point de vue comptable, l'investissement est considéré comme une dépense en capital qui engendre des avantages économiques futurs. L'investissement est enregistré au bilan de l'entreprise sous forme d'actifs, tels que des immobilisations corporelles (machines, équipements) ou des immobilisations financières (participations dans d'autres entreprises). Ces actifs sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis ou dépréciés au fil du temps, en fonction de leur durée d'utilisation prévue et de leur valeur résiduelle ».<sup>21</sup>

## **1.2 Notion du projet**

### **1.2.1 Définition**

Un projet est une démarche planifiée et organisée visant à atteindre un objectif spécifique dans un délai déterminé. Il s'agit d'une initiative temporaire qui mobilise des ressources, des compétences et des efforts pour accomplir une série d'activités coordonnées. Les projets se distinguent des opérations courantes de l'entreprise par leur caractère unique, leur durée limitée et leur finalité précise. Ils peuvent être de différentes natures, tels que des projets de développement de produits, des projets de construction, des projets d'expansion ou des projets de recherche.

---

<sup>19</sup> Taverdet-Popiolek, « **Guide du choix d'investissement** », Edition d'organisation, Paris, 2006, P.26.

<sup>20</sup> Gardes N, « **Finance d'entreprise** », Edition d'organisation, Paris, 2006, P.02.

<sup>21</sup> Abdellah BOUGHABA, « **Analyse et évaluation des projets** », Edition Berti, Alger, 2005, P.7



### **1.2.2 Projet d'investissement**

#### **1.2.2.1 Définitions**

« Le projet d'investissement se concentre spécifiquement sur les décisions d'investissement liées à l'allocation des ressources financières dans des actifs réels ou financiers, dans le but de générer des revenus futurs. Il englobe les étapes d'évaluation, de sélection et de mise en œuvre des investissements. Le projet d'investissement nécessite une analyse rigoureuse des coûts et des bénéfices attendus, ainsi qu'une évaluation des risques associés. Il vise à maximiser la rentabilité et la création de valeur pour l'investisseur ».<sup>22</sup>

#### **1.2.2.2 Les objectifs d'un projet d'investissement**

Les objectifs d'un projet d'investissement peuvent être distingués comme suit <sup>23</sup>:

➤ **Les objectifs d'ordre stratégique**

Ces objectifs relèvent généralement de la sphère stratégique et englobent des aspects tels que l'expansion, la modernisation et l'indépendance. La direction générale prend en compte l'ensemble de ces objectifs, les hiérarchise et les coordonne afin de définir la stratégie liée à l'investissement.

➤ **Les objectifs d'ordre opérationnel**

Ces objectifs se situent au niveau technique et peuvent être regroupés en trois catégories :

**a) Objectifs de coût**

La gestion des coûts constitue souvent un objectif clé pour de nombreux projets, car elle offre une marge de manœuvre en matière de politique de prix, ce qui est à son tour un puissant levier de la stratégie commerciale. L'objectif est de réduire au maximum les coûts de production d'un produit.

**b) Objectifs de délai**

Un objectif principal de tout projet peut consister à répondre rapidement à une demande récente afin d'acquérir un avantage concurrentiel. Dans un marché très compétitif, ceux qui jouent mieux et plus rapidement ont tendance à remporter la part du lion. Cela explique pourquoi certains produits lancés tardivement échouent, même s'ils sont de meilleure qualité.

---

<sup>22</sup> Robert Houdayer, « **Evaluation financière des projets** », Edition Economica, 2eme édition Paris, 1999, P.09

<sup>23</sup> Robert Houdayer, idem, P10, 1999

### **c) Objectifs de qualité**

Devant une concurrence féroce, l'entreprise doit garantir un certain niveau de qualité qui est essentiel pour répondre aux exigences des clients. Cependant, cela peut entraîner davantage de recherche, de temps et par conséquent, de coûts. Il convient de noter que cet objectif entre en contradiction avec les deux objectifs précédents (coût et délai). Si l'entreprise décide de poursuivre cet objectif, elle devra exclure les deux autres car leur coexistence est particulièrement difficile.

## **Section 02 : Les modes de financement d'un projet d'investissement**

Lorsque les entreprises doivent prendre des décisions d'investissement, elles sont confrontées à un éventail de sources de financement parmi lesquelles elles doivent sélectionner la plus rentable. Étant donné l'impact significatif de ce choix sur la rentabilité des investissements, il est essentiel pour l'entreprise d'analyser chaque source en se basant sur des paramètres spécifiquement définis.

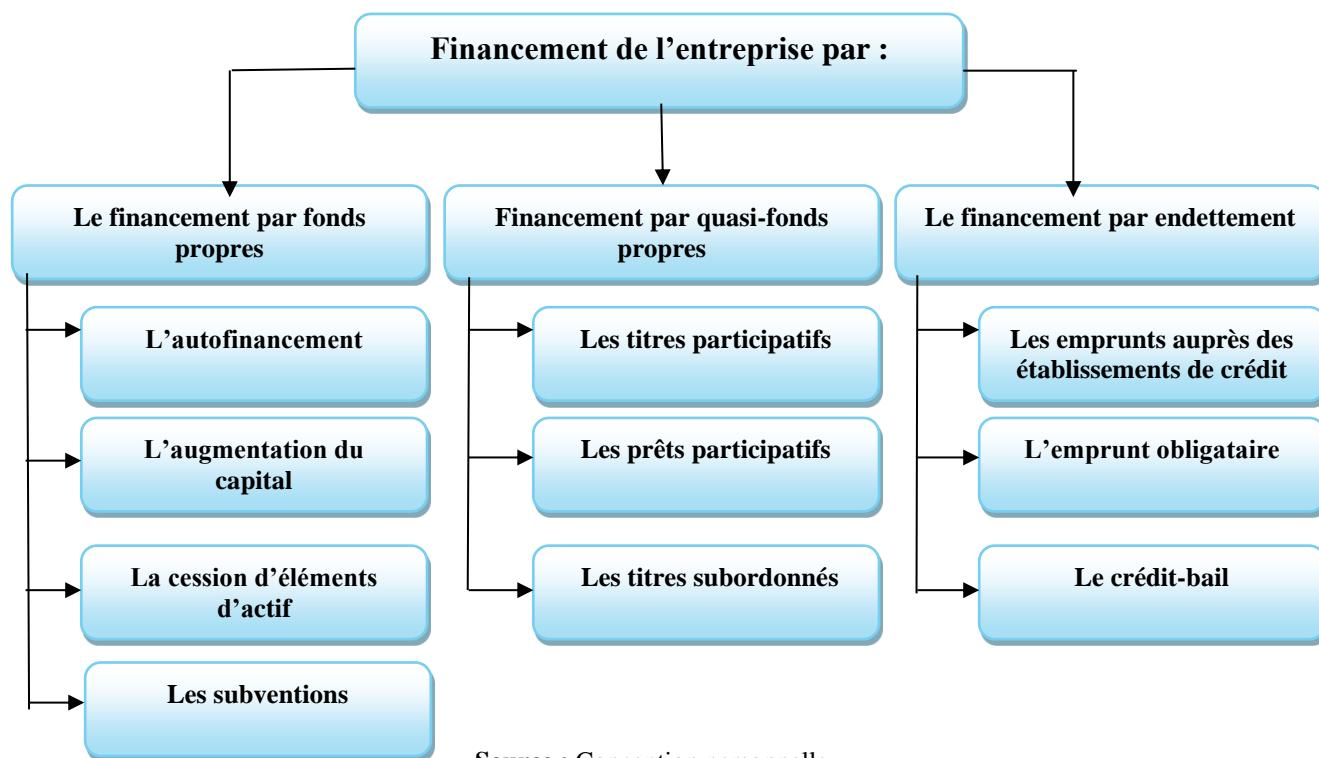
### **2.1 Les différentes sources de financement d'un projet d'investissement**

Pour soutenir ses activités, une entreprise a accès à différentes sources de financement. Un aspect crucial de sa stratégie financière implique la sélection des options de financement les plus adaptées. Cependant, pour prendre une décision éclairée, il est impératif de connaître en amont toutes les possibilités de financement disponibles. En général, nous catégorisons ces sources de la manière suivante : « le financement par fonds propres, le financement par quasi-fonds propres et le financement par endettement ».<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> Jean Barreau Jacqueline Delahaye, Florence Delahaye, « **Gestion financière** », 8ème édition, Edition Dunod, Paris, 2006, P 204

Schéma n°01 : Les différentes sources de financement des investissements



### 2.1.1 Les financements par fonds propres

Les fonds propres d'une entreprise comprennent les capitaux investis par les actionnaires lors de sa création ou lors d'une augmentation de capital ultérieure. Ces financements peuvent provenir de trois sources différentes.

#### 2.1.1.1 La capacité d'autofinancement

Il est défini comme : « le surplus monétaire que l'entreprise tire de son activité d'exploitation et qui reste à sa disposition de façon plus ou moins durable »<sup>25</sup>

Si les réserves de l'entreprise sont adéquates, il est possible d'envisager un investissement sans recourir à des capitaux propres supplémentaires. « Toutes les dépenses sont alors financées par des capitaux propres à l'entreprise. C'est ce qu'on appelle l'autofinancement »<sup>26</sup>. Exactement, l'autofinancement correspond à la CAF moins les dividendes distribués.

<sup>25</sup> Pierre Conso, Farouk Hemici, « **Gestion financière de l'entreprise** », 9ème édition, Dunod, Paris, 1999, P 38

<sup>26</sup> René Oger, « **La décision d'investir** », Edition clé international, Paris, 1978, P7

## ***Chapitre II : Financement bancaire d'un projet d'investissement***

**Autofinancement = CAF – Dividendes**

**Autofinancement = CAF – Dividendes**

La CAF englobe toutes les ressources générées par l'entreprise grâce à son activité interne. En d'autres termes, c'est le montant total des flux de trésorerie disponibles après avoir pris en compte les charges d'exploitation, les amortissements et les variations du fonds de roulement.

« La capacité d'autofinancement (CAF) désigne l'ensemble des ressources brutes restant à une entreprise à la fin d'un exercice ».<sup>27</sup>

« C'est un ratio qui évalue les ressources générées par le cycle d'exploitation de l'entreprise et permettant d'assurer son autofinancement ».<sup>28</sup>

**Tableaux N°03 : Le calculer de la CAF<sup>29</sup>**

Méthode additive	Méthode soustractive
<b>Résultat net</b>	Excédent brut d'exploitation (EBE)
<b>+ Dotation aux amortissements et provisions</b>	Transfère des charges d'exploitation (non affectable)
<b>+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés</b>	+ autres produits d'exploitation - autres charges d'exploitation
-Reprise sur amortissement et provision	+/- quote part d'opération faites en commun
<b>Calcul de la CAF</b>	
<b>-Produits de cessions</b>	+ produits financiers (sauf les reprises de provisions)
<b>- Quote-part subvention virée au compte de résultat.</b>	- charge financières (sauf dotations aux amortissements et aux provisions financières) + produits exceptionnels (sauf produits de cession d'immobilisation, subventions d'investissement virées au compte de résultat et reprises sur provisions) - les charges exceptionnelles
	- impôt sur les bénéfices
<b>CAF</b>	

**Source :** Patrick Topsacalian, « **Finance** », 4ème édition Vuibert, Paris 2005, P.137

<sup>27</sup> <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-comptable-et-fiscal>.

<sup>28</sup> <https://www.l-expert-comptable.com>

<sup>29</sup> Patrick Topsacalian, « **la Finance** », 4ème édition Vuibert, Paris 2005, P.137

### **2.1.1.2 Les Cessions d'éléments d'actif**

La cession d'élément d'actif consiste à « Récupérer aujourd'hui une somme de capitaux et à se priver des flux financiers que l'on pourrait percevoir sur une certaine durée ».<sup>30</sup>

- Les cessions d'éléments de l'actif immobilisé peuvent découler de plusieurs raisons :  
Renouvellement normal des immobilisations, accompagné, si possible, de la vente des biens remplacés ;
- Nécessité d'utiliser cette méthode pour obtenir des capitaux : l'entreprise est alors contrainte de vendre certaines immobilisations qui ne sont pas indispensables à son activité pour obtenir des liquidités.
- Mise en œuvre d'une stratégie de recentrage : l'entreprise vend des usines, des participations, voire des filiales, lorsqu'elles ne sont que marginales par rapport aux principaux domaines d'activité qu'elle exerce.

### **2.1.1.3 L'augmentation de capital**

L'augmentation du capital « Une augmentation de capital est une opération qui consiste à accroître le montant du capital social d'une société. Cette opération permet à une entreprise de lever des fonds supplémentaires pour financer ses activités »<sup>31</sup>

Cependant, l'augmentation « Elle peut être réalisée. Soit en numéraire, soit par apport en nature ou apport partiel d'actif. Dans la plupart des cas, elle donne lieu à la comptabilisation d'une prime d'émission »<sup>32</sup>.

Les apports en capital peuvent se faire de différentes manières :

**-Apport en numéraire** : implique le versement d'argent en échange de parts ou d'actions de l'entreprise.

**-Apport en nature** : implique la contribution d'actifs tangibles tels que des immobilisations ou des stocks en échange de parts ou d'actions de l'entreprise.

**-Incorporation des réserves** : les réserves accumulées de l'entreprise sont converties en capital, ce qui modifie la structure des capitaux propres sans réelle augmentation de fonds. -

**Conversion des dettes** : les dettes de l'entreprise sont converties en capitaux propres, ce qui signifie que les créanciers comme les fournisseurs ou les banques deviennent des actionnaires de l'entreprise.

---

<sup>30</sup> Jacky Koehl , « **Choix des investissements** », Edition Dunod, Paris, 2003, P.111.

<sup>31</sup> <https://creation-entreprise.ooreka.fr>

<sup>32</sup> Alain Rivet, « **Gestion financière** », Edition Ellipses, Paris, 2003, P 189

➤ **Avantages :** On distingue<sup>33</sup>

- L'entreprise ne supporte aucune charge financière. - Accroissement des ressources financières de l'entreprise.

- Evolution de la structure financière de l'entreprise.

➤ **Inconvénients :**

- La diminution du pouvoir sur les décisions de l'entreprise par les actionnaires (augmentation du nombre d'actionnaires)

- La politique de versement des dividendes par l'entreprise peut donc se traduire par un coût plus élevé que celui relatif au recours à l'emprunt

### **2.1.2 Le financement par quasi-fonds propres**

« Ce sont des sources de financement hybrides dont la nature se situe entre les fonds propres et dettes financiers »<sup>34</sup> nous distinguons :

#### **2.1.2.1 Compte courant d'associé**

Il s'agit pour l'associé de signer une convention de blocage dans laquelle il s'engage à ne pas retirer les fonds disponibles dans son compte courant :

##### **a) Titres participatifs**

« Les titres participatifs sont des titres de créances dont l'émission est réservée aux sociétés des secteurs public et privé. Ils ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société ou à l'expiration d'un délai qui ne peut être inférieur à 7 ans. Ils ne sont remboursables qu'après règlement de toutes les autres créances. Leur rémunération comporte une partie fixe et une partie variable, indexée sur le niveau d'activité ou de résultat de la société »<sup>35</sup>

##### **b) Prêt participatifs**

Ce sont des prêts à long terme accordés par des banques spécialisées aux petites et moyennes entreprises pour combler le déficit de leurs fonds propres et améliorer leur structure financière. Ces prêts sont considérés comme des créances similaires à des capitaux propres.

---

<sup>33</sup> El Kebir. El-akri, « **Décision de financement décision d'investissement** », édition Gesha, 2008, P 147.

<sup>34</sup> Jean Barreau, Jacqueline Delahaye, op.cit, P 361.

<sup>35</sup> Jean Barreau, Jacqueline Delahaye, Florence Delahaye, op.cit, P 370

### **c) Titres subordonnés**

Ces titres peuvent être comparés à des obligations car ils génèrent des paiements d'intérêts. Quant à leur échéance de remboursement, elle peut être soit déterminée, soit indéterminée.

#### **2.1.2.2 Les primes et subventions**

« Les entreprises peuvent recevoir des subventions directes ou primes de l'état, des organismes publics ou des collectivités locales. Il existe également des subventions indirectes constituées par des mises à disposition gratuite de biens de production ou par des cessions de terrains ou de bâtiments pour un prix inférieur à leur valeur marchande »<sup>36</sup>

#### **2.1.3 Le financement par l'endettement**

Quand une entreprise se trouve dans l'incapacité d'assurer ses besoins financiers avec ses propres ressources, surtout en période de croissance rapide, elle doit explorer des moyens externes de financement. On peut identifier ainsi différentes sources alternatives de financement :

##### **2.1.3.1 Les emprunts auprès des établissements du crédit**

Les emprunts auprès des établissements de crédit désignent les prêts contractés par des entreprises ou des particuliers auprès de banques ou d'autres institutions financières afin de couvrir différents besoins, tels que le financement de nouveaux projets, l'expansion des activités ou la gestion des liquidités. Ces emprunts sont remboursables selon des termes convenus, généralement accompagnés du paiement d'intérêts sur le montant emprunté.

##### **2.1.3.2 Emprunt par crédit-bail (leasing)**

Le crédit-bail, souvent appelé "leasing", propose une méthode de financement pour l'acquisition d'équipements et de véhicules sans nécessiter de paiement initial. Cette option peut être attrayante pour les entreprises évitant les emprunts bancaires. Le contrat de crédit-bail comprend une durée fixe et non rétractable, différenciant la signature du contrat de la date d'option d'achat. Il spécifie également les montants et la fréquence des loyers, ainsi que le prix d'achat final de l'équipement ou du véhicule à la fin du contrat.

---

<sup>36</sup> Robert Houdayer, op.cit, p 266

### ➤ **Avantages**

- Le crédit-bail assure un financement intégral pour l'acquisition des biens visés ;
- Son obtention est rapide et simple ;
- Il ne compromet pas la capacité d'endettement de l'entreprise ;
- Le crédit-bail offre une protection contre le risque technologique ;
- Les PME rentables mais avec un faible capacité d'endettement peuvent financer leur expansion via le crédit-bail.

### ➤ **Inconvénients**

- Le crédit-bail est avantageux pour les entreprises qui ne peuvent pas profiter des avantages fiscaux ;
- Sa facilité d'acquisition peut aider l'entreprise à se désengager de transactions peu lucratives ;

### **2.1.3.3 Emprunt obligataire**

Quand les besoins de financement sont importants, il peut être difficile de s'adresser à un seul prêteur. Dans ces situations, l'émission d'obligations peut constituer une solution de financement appropriée ; en d'autres termes, l'emprunt obligataire est « un emprunt de montant élevé, en fractions égales appelées obligations proposées au public par l'intermédiaire du système bancaire ».<sup>37</sup>

Il nécessite l'implication de multiples prêteurs, également appelés "obligataires".

L'obligation est un instrument financier représentant une dette contractée par l'émetteur envers son détenteur et se caractérise par :

- **Une valeur nominale** : représentant la valeur sur laquelle est calculé l'intérêt de l'obligation ;
- **Un prix d'émission** : indiquant le prix auquel l'acheteur de l'obligation devra acquérir le titre ;
- **Un taux d'intérêt nominal** : généralement fixe, servant de référence pour calculer les intérêts annuels versés aux détenteurs d'obligations.
- **Un prix de remboursement** : désignant la somme que l'émetteur devra verser à l'obligataire à l'échéance.

---

<sup>37</sup> Jean Barreau, Florence Delahaye, Jacqueline Delahaye, op.cit, p.379



### **Section 03 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement**

Il est crucial de créer et de tenir à jour un dossier de crédit afin d'obtenir les informations nécessaires sur le demandeur de prêt. Ce dossier est conçu pour identifier les risques éventuels associés à la relation entre le prêteur et le demandeur de crédit, dans le but de proposer des conditions de financement optimales en clarifiant la situation.

#### **3.1 Montage du dossier de crédit d'investissement**

« Chaque demandeur de crédit d'investissement se trouve dans l'obligation de fournir un dossier présenté en trois (3) exemplaires, le chargé de clientèle s'assure que le crédit sollicité rentre dans le cadre des activités finançables par la banque et vérifie qu'il contient l'ensemble des documents exigé à savoir ».<sup>38</sup>

##### **3.1.1 Demande d'étude d'un dossier de Crédit d'Investissement**

Une demande de crédit d'investissement requiert plusieurs documents :

###### **3.1.1.1 Demande manuscrite**

La demande devra être signée par le gérant ou toute personne désignée à cet effet, et devra comprendre les éléments suivants :

- La date de soumission ;
- Les informations d'identification de l'entreprise (raison sociale et adresse du siège social) ;
- Description de l'activité principale ;
- Objectif de la demande de crédit ;
- Montant demandé et durée souhaitée pour le crédit ;
- Évaluation des garanties envisagées (évaluées par le client).

###### **3.1.1.2 Les documents administratifs et juridiques**

Les éléments requis pour la demande comprennent :

- Une copie des statuts légalisée pour les entités juridiques ;
- Un procès-verbal légalisé désignant le gestionnaire et l'autorisant à contracter des emprunts ;
- Une copie légalisée du registre de commerce ou d'autres documents justifiant l'autorisation d'exercer l'activité ;

---

<sup>38</sup> Décision Réglementaire d'Approbaton, la CNEP/Banque

## ***Chapitre II : Financement bancaire d'un projet d'investissement***

---

- Une copie légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels ;
- Une copie légalisée du Bulletin Officiel des Annonces Légales (BOAL).

### **3.1.1.3 Les documents comptables et fiscaux**

Les documents requis comprennent :

- Les bilans et les tableaux de comptes de résultats des trois derniers exercices ;
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Les prévisions de bilans et de tableaux de comptes de résultats ;
- Le plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Un rapport récent sur la situation fiscale et parafiscale.

### **3.1.1.4 Les documents économiques et financiers**

Les éléments requis incluent :

- Une étude technico-économique pour les demandes d'investissements ;
- Des factures pro-forma, devis, des contrats relatifs aux équipements à acquérir ;
- Un plan de charges, un carnet de commandes, ainsi que des contrats et des conventions.

## **3.2 L'étude technico-économique du projet d'investissement**

L'étude de faisabilité technico-économique d'un projet et l'estimation prévisionnelle de sa rentabilité sont essentielles pour :

- Déterminer les principaux paramètres commerciaux, tels que les marchés cibles, les objectifs quantitatifs par segment, les tarifs et les canaux de distribution ;
- Évaluer les aspects techniques, y compris les choix technologiques, le dimensionnement et la planification ;
- Comparer de manière rationnelle et chiffrée les différentes solutions alternatives.
- Prendre une décision quant au financement du projet ou établir sa planification dans le temps.

### **3.2.1 L'identification du promoteur**

« Lorsqu'un promoteur envisage de créer une entreprise, il est important de fournir un maximum d'informations sur le promoteur lui-même, y compris son passé professionnel, ses compétences, ses relations avec la banque et éventuellement d'autres banques. Le banquier cherche également à obtenir des informations sur d'autres entreprises appartenant au

## ***Chapitre II : Financement bancaire d'un projet d'investissement***

---

promoteur ou dans lesquelles il détient des participations. Le banquier doit vérifier les statuts de l'entreprise à financer, y compris sa date de création, sa forme juridique, son objet social, son siège social, son capital social et sa répartition. Il s'assure également que l'entreprise est dûment enregistrée au registre du commerce et que les personnes autorisées à engager la société sont bien les interlocuteurs concernés. Enfin, le banquier recueille des informations complètes et précises sur le promoteur ou les principaux promoteurs. Il s'agit d'une extension d'activités ou d'une modernisation, il recueille un maximum d'informations sur les activités antérieures de l'affaire. Après avoir reconstitué l'historique de sa création, il s'intéresse aux moyens de production existants, à ses activités et aux produits mis sur le marché, à la situation et à la santé financière de l'entreprise ».<sup>39</sup>

### **3.2.2 L'identification du projet**

Cette présentation du projet comprend les éléments suivants :

- Une présentation générale du promoteur, mettant en avant ses qualifications et, le cas échéant, son expérience dans le domaine concerné ;
- L'emplacement prévu du projet, car il influe sur la distribution et la commercialisation du produit ;
- L'impact anticipé du projet sur l'environnement ainsi que sur les plans social et économique, notamment en ce qui concerne la création d'emplois et les possibilités d'exportation ou de substitution aux importations.

### **3.2.3 L'étude du marché**

« C'est sans doute à ce niveau du montage et de l'étude du dossier que la démarche du promoteur et celle du banquier se rapprochent le plus. L'un et l'autre font de l'étude du marché un élément fondamental, car c'est de cette étude que dépend la décision d'investir ou de ne pas investir. Comme l'a fait avant lui le promoteur le banquier détermine, lui aussi, le marché global théorique, apprécie la part du marché local visée par l'entreprise et examine les possibilités d'exportations. Il met en évidence les caractéristiques de la demande : volume et prévisions d'évolution, types de clientèles, etc. Ainsi que les caractéristiques de l'offre : volume et prévision d'évolution, principaux concurrents, capacité nationale Installée, production nationale, importations, exportations, etc. Il procède, ensuite, à une étude

---

<sup>39</sup> Décision Réglementaire d'Approbaton, la CNEP/Banque

## ***Chapitre II : Financement bancaire d'un projet d'investissement***

---

minutieuse du produit, ses caractéristiques techniques, ses qualités, ses performances, son utilité et son utilisation sont alors mises en évidence ».<sup>40</sup>

### **3.2.4 L'étude commerciale**

Dans cette section, le banquier examine les aspects clés de la politique commerciale adoptée à l'égard du marché précédemment décrit. Il se renseigne sur les objectifs commerciaux définis par l'entreprise, la portée du marché ciblé (local, régional et national), la part de marché qu'elle vise à conquérir et son évolution prévue au cours des cinq prochaines années, les segments de clientèle visés, la répartition des ventes par segment de clientèle, ainsi que les éventuels contacts déjà établis avec les clients potentiels.

### **3.2.5 L'étude technique du projet**

« Cette rubrique détaillée étudie l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la production correspondant aux objectifs commerciaux. Le banquier s'informe sur la politique de recrutement de l'entreprise et ses besoins en personnel, sur l'effectif qui sera recruté pour l'année de démarrage, les perspectives de recrutement pour les années suivantes et les salaires bruts annuels correspondants. Il s'intéresse, également, aux moyens dont dispose l'entreprise en matière de terrain et de constructions, aux sites d'implantations, aux surfaces utilisées, aux contraintes éventuelles, aux possibilités d'agrandissements, etc. Le banquier détermine et évalue le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses éventuels sous-traitants, se fait communiquer la quantité, la qualité et le prix des matières premières et des consommables, ainsi que les conditions de règlement du chèque fournisseurs ».<sup>41</sup>

---

<sup>40</sup> Farouk Bouyakoub Op.cit. 2003, p145

<sup>41</sup> Farouk Bouyakoub Op.cit. 2003, p146-147

### **Conclusion**

La mise en œuvre d'un projet d'investissement repose sur des bases solides et une compréhension claire des concepts fondamentaux. En considérant l'investissement comme l'engagement de capitaux en vue de générer des revenus futurs, et en reconnaissant le projet comme une démarche planifiée visant un objectif spécifique, les entreprises peuvent mieux appréhender les défis et les opportunités qui se présentent.

En examinant les différentes sources de financement disponibles, telles que les fonds propres, les quasi-fonds propres et l'endettement, les entreprises peuvent choisir la stratégie financière la plus adaptée à leurs besoins et objectifs. Chaque source de financement présente ses propres avantages et inconvénients, et une évaluation minutieuse est nécessaire pour prendre des décisions éclairées.

Le montage d'un dossier de crédit d'investissement revêt une importance capitale dans le processus de financement. Ce dossier fournit une vue d'ensemble complète du projet et du demandeur de crédit, permettant ainsi aux prêteurs de prendre des décisions éclairées. En rassemblant des informations administratives, juridiques, comptables, fiscales, économiques et financières, le dossier offre une base solide pour évaluer la viabilité et la rentabilité du projet.

En conclusion, une compréhension approfondie des concepts d'investissement, des sources de financement et du processus de montage de dossier est essentielle pour mener à bien un projet d'investissement. En combinant une analyse rigoureuse avec une planification minutieuse, les entreprises peuvent maximiser leurs chances de succès et de rentabilité dans un environnement économique dynamique et concurrentiel.

# Chapitre III

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

### **Introduction**

L'évaluation d'une demande de crédit exige la collecte préalable de certains éléments concernant l'entreprise demandeuse. Ces informations doivent être rassemblées dans un dossier de crédit pour servir de base à l'analyse de la demande et à la prise de décision quant aux risques potentiels. Les documents inclus dans ce dossier doivent permettre au banquier de vérifier la situation juridique de la relation, de réaliser une analyse financière du projet, et d'évaluer la structure financière de l'entreprise ainsi que sa capacité à rembourser les crédits demandés. Après un examen minutieux du dossier, le banquier doit alors décider de l'issue de la demande de crédit

Ce chapitre sera divisé en trois sections : une présentation de l'agence BNA de Bejaia, étude technico-économique de projet, et une étude de cas détaillée portant sur ce dossier.

### **Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (BNA)**

Dans le domaine économique, les banques jouent un rôle crucial en tant qu'intermédiaires entre les différents acteurs économiques. Elles facilitent les échanges entre ceux disposant d'excédents financiers et ceux ayant besoin de financements.

#### **1.1 Historique, définition et situation géographique de la BNA**

##### **1.1.1 Historique**

La Banque nationale d'Algérie (BNA), première banque commerciale algérienne créée par l'ordonnance n°66-178 le 13 juin 1966, elle exerce toutes les activités d'une banque de dépôt. Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques. Au mois de juin 2009, le capital de la BNA a été augmenté. Il a été porté de 14 600 milliards de dinars à 41 600 milliards de dinars. La B.N.A dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire national. En effet, elle compte un vaste réseau de 200 agences, regroupées dans 17 Directions Régionales d'Exploitation. (**Annexe 1**)

Les agences de l'établissement bancaire que constitue la B.N.A, sont classées, selon le volume d'activité qui est fonction des pouvoirs conférés, en trois catégories :

- ✓ -Les agences "principales" ;
- ✓ -Les agences "catégorie A" ;
- ✓ -Les agences "catégorie B" ;

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

- ✓ -Les agences "catégorie C".

En se référant, à la lettre n° 1741 du 10 novembre 1997, l'agence B.N.A 585 est une agence de catégorie « B » pouvant, sous réserve du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de banque, au sens de la loi sur la Monnaie et du crédit. Celle-ci rentre dans les objectifs prioritaires de perfectionnement et d'affermissement, et les perspectives d'injonction assignées par la direction générale visant à :

- ✓ L'amélioration du système d'information de la B.N.A ;
- ✓ L'amélioration du fonctionnement des réseaux d'exploitation ;
- ✓ Une meilleure maîtrise des risques en matière d'octroi et de gestion des crédits.

Dans ce cadre, l'agence 585 d'El-KSEUR, comme tout autre agence B.N.A, doit par le biais de moyens d'accueil et de traitement dont elle dispose, être en mesure de satisfaire la clientèle quel que soit sa nature et son secteur d'activité. En outre, elle est tenue de traiter toutes les opérations du commerce extérieur requises dans la limite des prérogatives conférées (rôle du service étranger marchandises), de recevoir, d'étudier et de mettre en place les crédits dans la limite de ses pouvoirs et d'assurer la gestion et le suivi de ceux-ci (fonction allouée au service crédit).

A l'effet de traiter l'ensemble de ces opérations, et pour accomplir, convenablement, ses missions afin de répondre au mieux à ses engagements, l'agence 585 d'El-KSEUR s'est dotée d'un modèle d'organisation d'une agence de deuxième catégorie, performant représenté d'une manière sommaire. (**Annexe 2**).

### **1.2 Activités principales de la BNA**

La banque nationale d'Algérie exerce toutes les activités d'une banque de dépôts, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises.

Elle traite toutes les opérations de banques, de changes et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques et peut notamment :

- ❖ Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, remboursables à vue, à préavis, à terme ou échéance fixe, émettre des bons et obligations : emprunté pour les besoins de son activité ;
- ❖ Effectuer et recevoir tous paiements en espèces ou par chèque, virements, domiciliation, mises à dispositions, lettre de crédit, accreditifs et autres opérations de banques ;



### ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

- ❖ Consentir sous toutes formes des crédits, prêts ou avances avec ou sans garantie, tant par elle-même qu'en participation ;
- ❖ Exécuter, en y attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institutions financières ou pour le compte de l'état, répartir a toutes subventions sur fonds publics et en surveiller l'utilisation ;
- ❖ Acquérir en tout ou en partie, avec ou sans la garantie de bonne fin du cédant.
- ❖ Financer par tous modes les opérations de commerce extérieur ;
- ❖ Recevoir en dépôt tous titres et valeurs ;
- ❖ Recevoir ou effectuer tous paiements et tous recouvrements des lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, titres remboursables ou amortis, factures et autres documents commerciaux ou financier ;
- ❖ Louer tous et compartiments de coffres ;
- ❖ Servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tous effets publics, actions, obligations, plus généralement, de toutes valeurs mobilières, ainsi que des métaux précieux ;
- ❖ Procéder ou participer à l'émission, à la prise ferme, à la garantie, au placement, ou à la négociation de toutes valeur mobilière, soumissionner tous emprunts publics ou autres, acquérir, améliorer ou nantir toutes valeurs mobilières, assurer le service financier de tous titres ;
- ❖ Traiter toutes les opérations de change, au comptant ou à terme, contractés tous emprunt, prêt, nantissements, reports de devises étrangères, le tous en conformité de la réglementation en la matière ;
- ❖ Accepter ou conférer toutes hypothèques et toutes autres sûretés, souscrire tous engagements de garantie par acceptations, endossements, avals, cautions ducroires, crédits documentaires irrévocables, confirmation de crédits documentaires, garanties de bonne exécution, de bonne fin ou de remboursement ou renonciation à des recours légaux, constituer toutes cautions réelles ;
- ❖ Remplir le rôle de correspondants d'autres banques ;
- ❖ Assurer le service d'agence des autres institutions officielles de crédits ;
- ❖ Etablir ou gérer des magasins généraux ;

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

- ❖ Effectuer toutes acquisitions, ventes, locations ou autres opérations mobilières ou immobilières nécessitées par l'activité de la banque ou les mesures sociales en faveur de son personnel.

### **1.3 Les différents services au niveau de la BNA**

La BNA dispose de différents services présentés ci-après :

#### **1.3.1 Le service caisse**

Le service caisse a pour fonction essentielle de recevoir les dépôts d'espèces et versements ou virements, assure la tenue de la position des comptes de la clientèle, traite les opérations de recette (encaissement de chèque et effets) et remplit un certain nombre de tâches administratives.

#### **1.3.2 Le service portefeuille**

Le Service Portefeuille est chargé de traiter l'ensemble des opérations intéressant les chèques et effets libres libellés en dinars algériens, payables en Algérie, remis par la clientèle aux fins d'escompte ou d'encaissement.

L'organisation du service caisse et portefeuille doit être conçue en fonction de 04 notions fondamentales :

- ✓ Notion d'exploitation : servir la clientèle qui se présente aux guichets et la renseigner rapidement et avec exactitude ;
- ✓ Notion d'engagement : le soin apporté à la tenue de la position, ainsi que le traitement à bonne date des appoints à recouvrer ;
- ✓ Notion de trésorerie : conservation d'une trésorerie suffisante afin de répondre aux besoins de la clientèle, tout en évitant des immobilisations importantes ;
- ✓ Notion de sécurité : Uniquement pour la caisse, les vérifications périodiques des existences et des signatures apposées sur les documents et leur conservation.

#### **1.3.3 Le service crédit**

Le service crédit a pour fonctions principales :

- De réunir tous les éléments d'appréciation (documentation comptable, économique, commerciale, fiscale et parafiscale) nécessaire à l'appréciation de l'opportunité de crédit et à la détermination de la nature et du montant des lignes appropriées ;

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

- L'analyse de ces documents, la visite sur site et les entretiens avec les dirigeants de l'affaire ;
- Notifier à la clientèle les crédits accordés ;
- Suivre régulièrement l'évolution des entreprises clientes financées.

### **1.3.4 Le service secrétariat engagement**

Le secrétariat engagement est chargé de :

- Procéder au recueil et à la transmission à la direction des garanties assorties aux crédits consentis ;
- Suivre l'utilisation des lignes de crédit octroyées ;
- Etablir et délivrer les actes de cautions et avals dans le cadre des autorisations de crédit et en suit la remise des mainlevées y afférentes ;
- Procéder à la souscription de billets de mobilisation (Mobilisation, réescompte...) ;
- Suivre la perception des commissions sur engagements par signature ;
- Exécuter l'ensemble des opérations relatives au volet « Juridique et contentieux ».

### **1.3.5 Le service commerce extérieur**

Le service commerce extérieur a pour fonctions principales :

- D'exécuter les opérations avec l'étranger pour le compte de la clientèle dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- D'assurer les transferts ordonnancés par celle-ci ;
- Recevoir les rapatriements provenant de l'étranger en sa faveur.

## **1.2 Organisation Et Rôle Du Service Crédit**

### **1.2.1 Organisation du service de crédit**

Le service crédit est, sans conteste, le service le plus important dans une banque.

En effet, c'est grâce aux crédits que la banque fructifie ses ressources et génère des profits. Cependant, il n'est pas superflu, avant d'analyser la typologie des crédits, de jeter un coup d'œil sur l'organisation du service crédit.

### **1.2.2 Place et rôle du service crédit**

Le service crédit au niveau de la BNA est composé de chargés d'études de dossiers de crédit, ayant les tâches suivantes :

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

- constituer le dossier de crédit et l'étudier.
- Soumettre le dossier au comité de crédit.
- Informé le client de la décision.
- Recueillir les garanties et établir les actes d'engagements.
- Suivre l'utilisation des crédits et exécuter les opérations liées au volet juridique.

### **1.2.3 Relations Fonctionnelles Et Hiérarchiques Du Service Crédit**

#### **1.2. 3.1 Relations fonctionnelles**

Le Service Crédit entretient des relations fonctionnelles avec les autres compartiments de l'agence et avec l'ensemble des structures de la banque, et les différentes administrations par le biais du Directeur d'agence, notamment :

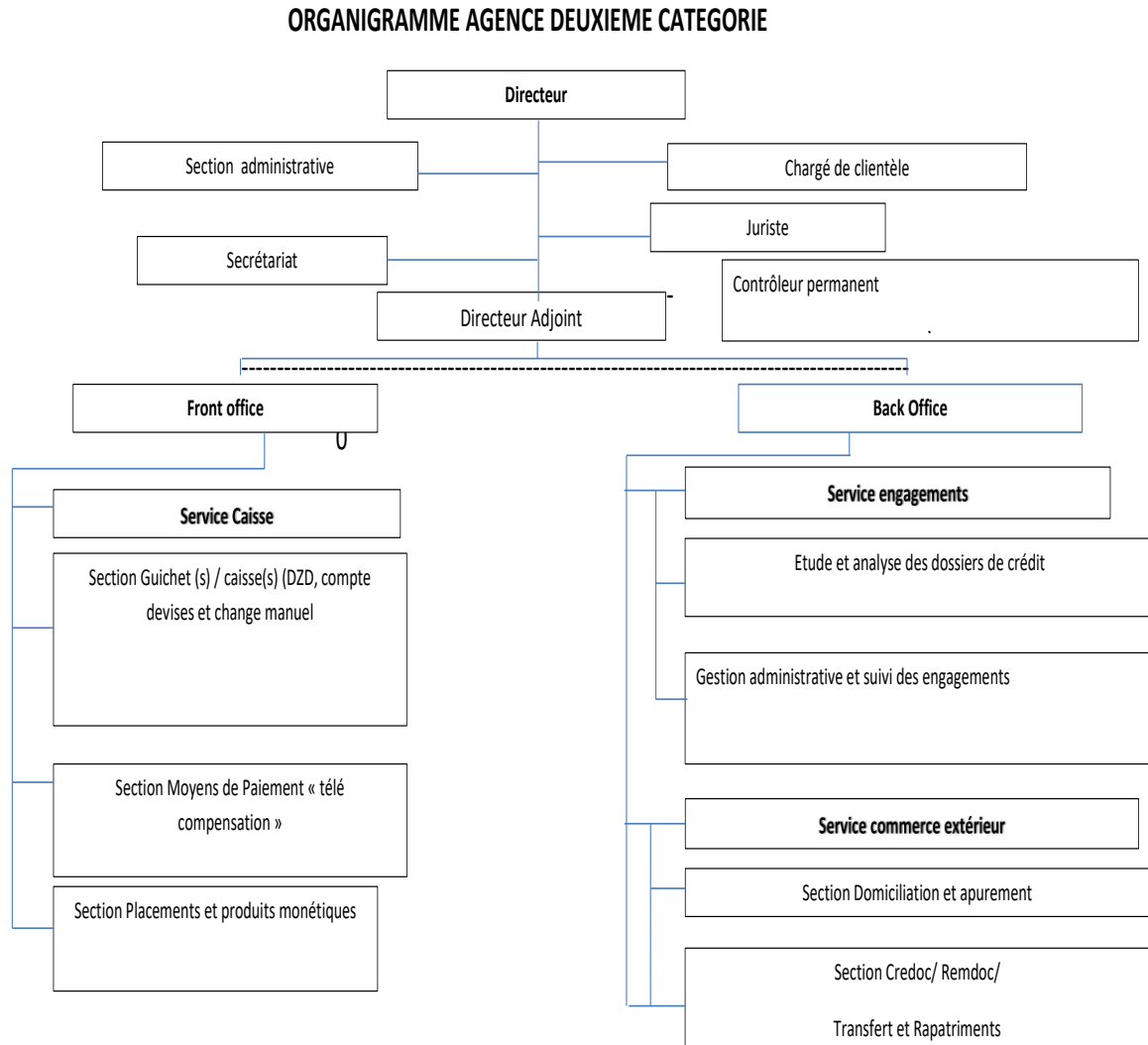
- Le service caisse, dans le cadre de la mobilisation des crédits et du remboursement des échéances successives.
- Le service portefeuille, pour le suivi des comptes, les incidents de paiement, l'escompte des chèques et effets ...
- Le service du Commerce Extérieur, dans le cadre du crédit documentaire et du crédit à l'importation.
- Les structures de la Banque d'Algérie (La centrale des impayés et la centrale des risques).
- L'administration fiscale et douanière, la conservation foncière, les collectivités locales (comme la Daïra pour l'établissement des actes de gage de véhicules...).

#### **1.2.3.2 Relations Hiérarchiques**

Le service crédit a des relations étroites avec les structures centrales suivantes :

## Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA

Schéma n° 02 : Organigramme agence deuxième catégorie



Source : réalisé par nous- même à partir des documents fournis par la BNA

### Section 02 : Étude technico-économique du projet

Étant donné que le crédit est un élément central dans le fonctionnement des banques, il est géré par le service crédit de chaque agence. Pour illustrer les concepts abordés précédemment, nous examinons un cas pratique de crédit d'investissement au sein de l'agence, « 585 El Kseur de Béjaïa » qui a mis à notre disposition les ressources nécessaires pour étudier ce dossier. Dans ce contexte, nous examinons un dossier de crédit traité au sein de l'agence bancaire, en appliquant les méthodes théoriques préalablement étudiées. Ce dossier concerne un projet d'investissement envisagé par la société SARL ALPHA ELEC, visant l'acquisition de matériel et outillage pour la réalisation dans les domaines du bâtiment, électricité et gaz.

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

La société « SARL ALPHA ELEC » est implantée précisément au lotissement AKAL ABERKANE EL-KSEUR dans la wilaya BEJAIA, qui va garnir les prestations suivantes :

- Entreprise de travaux d'électricité.
- Construction de bâtiment / tec.
- Travaux public hydrauliques.
- Etude et réalisation d'ouvrages électriques et gaz.

### **2.1. Présentation générale de la société**

#### **2.1.1. Activité**

##### **2.1.1.1. Construction de bâtiment**

Dépendant des moyens dont l'entreprise disposera. Il est certain que cette entreprise est en mesure d'intervenir efficacement pour développer (la région en matière de construction).

Cette activité contribuera à résoudre certains problèmes sociaux économiques, à participer à la résorption partielle de la crise sociale. Lors de la réalisation, ce projet pouvant ralentir la progression du chômage en créant des postes d'emploi pour une période d'un an renouvelable.

##### **2.1.1.2 Etude et réalisation d'ouvrages électriques et gaz**

La société « SARL ALPHA ELEC » dispose des moyens humains et matériels permettant de réaliser des études et travaux dans le domaine des ouvrages électrique et gaz hydraulique tel que travaux de ligne haute tension, travaux de montage, travaux de déroulage et travaux de poste en faveur du secteur privé et étatique essentiellement au niveau national qui enregistre un déficit flagrant en matière d'étude et la réalisation d'ouvrage électrique et gaz qui joue un rôle essentiel dans le progrès économique de la régions. Cela lui permettre à concourir et participer au programme de la promotion national en matière d'électricité et gaz, assigné par le gouvernement actuel en faveur des zones démunies de ce secteur vital qui assure la continuité et l'efficacité de l'appareil économique de l'état.

##### **2.1.1.3 Propriétaire**

La société « SARL ALPHA ELEC » est une entreprise de réalisation et de prestation créée par les promoteurs en date 07/01/2021 qui regroupe des moyens appréciables en matérielle et moyens humains.

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

L'entité juridique est une personne morale société à responsabilité limitée pour un capital social de 11 000 000 de dinars, dont la totalité des apports propres appartiennent aux associés eux même.

### **2.1.1.4 Les Promoteurs**

Les actionnaires sont listés comme suit :

- Associe01
- Associe 02
- Associe 03
- Associe04

Les dirigeants (les gérants associés) capitalisent une expérience appréciable dans la gestion des affaires en matière gestion et organisation.

Outre la volonté de placer les financements propres accumulés dans un projet économique utile et rentable, la réalisation de cet investissement dans la localité vise en fait l'objectif de contribuer à la création d'emploi pour nombreux jeune de la région.

### **2.2.1. L'objectif repose sur deux fondements principaux**

- Rentabiliser les ressources et l'expérience commerciale accumulée.
- Investir dans un secteur portant sur les mesures d'encouragement et déclarées activité prioritaire.
- Investir dans un secteur touristique caractérisé par une demande sure et durable.

Ce dossier technico-économique est destiné aux organismes concernés par la promotion des investissements pour l'obtention d'un crédit d'investissement

### **2.2.1.2 Identification Du Projet**

#### **❖ Gammes des produits**

La société « SARL ALPHA ELEC » est une entreprise d'étude et réalisation dans les domaines du bâtiment, électrique et gaz est destiné à accroître l'offre en logements et la généralisation du réseau électrique et gaz.

#### **❖ Localisation**

L'exploitation des activités prévue correspondra à un taux 30% pour les travaux de réalisation bâtiment et 70% pour d'étude et réalisation d'ouvrages électrique et gaz.

## **Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA**

---

### **2.2.2.2 Impacts du projet**

L'entreprise d'étude et réalisation ne manquera pas d'engendrer des retombées favorables tant sur le développement local que national.

- **Emploi**

C'est l'incidence majeure sachant que le démarrage permet la création durable de 30 postes de travail dont :

- 04 cadres.
- 06 Agents de maîtrise.
- 20 Agents d'exécution.

### **Section 03 : Évaluation financière d'un projet d'investissement et l'étude de sa rentabilité**

Après la réalisation de l'étude technico-économique, on commence à étudier le projet financièrement, dans le but d'estimer sa rentabilité afin de prendre une décision.

#### **3.1 La présentation du projet**

Le projet consiste à l'acquisition d'un matériel et outillage. Le coût d'acquisition de ce projet s'élève à un montant total de 14 118 938 DA. Comme il le représente le tableau ci-dessous :

**Tableau n°02 : Le coût d'acquisition du projet**

Achat	Montant	%
<b>Matériel et outillage</b>	14 118 938	100%

Source : réalisé par nous -même à partir des éléments fournis par la BNA

#### **3.2 La structure financière du projet**

Le financement de ce projet s'appuie sur un emprunt bancaire représente 80% du montant d'investissement initial au taux de 6.5% sur une période de cinq ans, et le reste (20% d'I<sub>0</sub>) par fonds propres. Le tableau ci-dessous exprime la structure du financement de projet :



## **Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA**

**Tableau n°03 : La structure du financement du projet d'investissement**

Mode de financement	%	Montant
<b>Emprunt</b>	<b>80%</b>	<b>11 295 150</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>20%</b>	<b>2 823 788</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>14 118 938</b>

Source : réalisé par nous- même à partir des documents fournis par la BNA

La durée de vie du projet représente la durée entre la date de la mise en exploitation prévisionnelle à partir de laquelle on commence l'estimation des cash-flows attendus et sa fin. Pour notre projet, la durée de vie économique du projet est estimée à 05 ans par les spécialistes de l'entreprise. Concernant la valeur résiduelle, l'entreprise la considère : 10 357 089 DA.

### **3.3. La présentation des recettes (produits) et charges liées au projet**

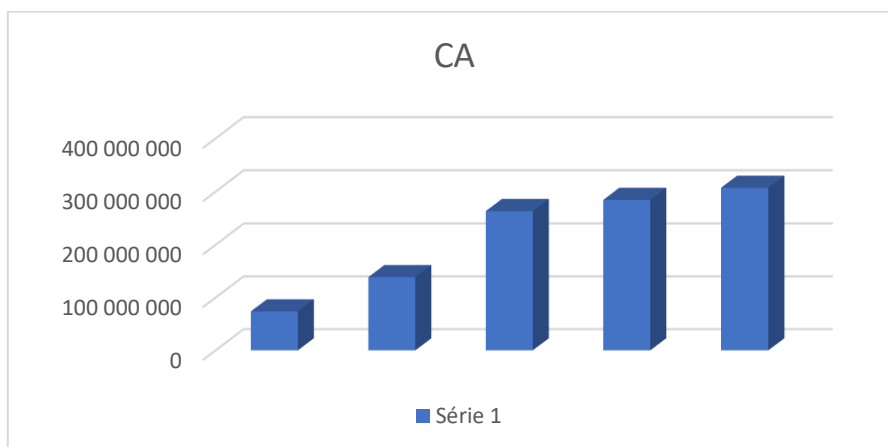
#### **3.3.1 Le chiffre d'affaires**

**Tableau n°04 : Évolution du chiffre d'affaires prévisionnel (en DA)**

Désignation	2024	2025	2026	2027	2028
<b>CA Prévisionnel</b>	73 718 425	138 704 866	263 436 218	284 511 115	307 272 005

Source : réalisé par nous-même à partir des documents fournis par la BNA.

**Figure N°01 : Évolution du chiffre d'affaires prévisionnel (en DA).**



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des calculs précédents

#### **Interprétation**

Ces chiffres montrent une progression sur les cinq années, on peut observer une augmentation du chiffre d'affaires, passant de plus 73 000 000 la première année à plus de

## **Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA**

300 000 000 à la cinquième année. Cela indique une croissance progressive de de l'activité au fil du temps ce qui est un bon signe pour l'entreprise.

### **3.3.2 Les consommations intermédiaires**

**Tableau n°05 : Consommations intermédiaires (en DA)**

c	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Matière première consommables</b>	46 074 015	86 690 541	164 647 636	177 819 447	192 045 003
<b>Matière consommable pour eau et électricité</b>	200 000	216 000	233 280	251 942	272 098
<b>Matière consommable pour carburant et lubrifiant</b>	850 000	918 000	991 440	1 070 755	1 156 416
<b>Autres matière et fournitures</b>	144 000	155 520	167 962	181 399	195 910
<b>Total</b>	<b>47 268 015</b>	<b>87 980 061</b>	<b>166 040 318</b>	<b>179 323 543</b>	<b>193 669 426</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données internes de la BNA

#### **Interprétation**

Nous constatons que la production des matières premières augmente de façon constante sur la période de cinq ans, tandis que celle des carburants lubrifiants progresse de manière stable. Une augmentation notable est observée pour les pièces de rechange entre 2024 et 2028, tandis que la production des autres fournitures demeure relativement stable.

### **3.3.3 Les charges du personnel**

**Tableau n°06 : Les prévisions des charges du personnel (en DA).**

Années	Traitements et salaires	Charges sociales patronales
<b>2024</b>	7 992 000	2 280 000
<b>2025</b>	9 590 400	2 508 000
<b>2026</b>	11 508 480	3 009 600
<b>2027</b>	12 429 554	3 160 080
<b>2028</b>	13 672 454	3 476 088

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA.

#### **Interprétation**

Les traitements et salaires ainsi que les charges sociales patronales augmentent progressivement d'année en année. Cette tendance peut être attribuée à des facteurs tels que l'inflation, l'augmentation des salaires et des évolutions législatives

### **3.3.4 Les impôts et taxes**

Les prévisions des impôts et taxes sont représentées dans le tableau ci-dessous :

## **Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA**

**Tableau n°07 : Prévisions des impôts et taxes (en DA).**

Année	Impôts sur le revenu IBS	Impôts et taxes divers
2024	00	1 105 776
2025	00	2 080 573
2026	00	3 951 543
2027	18 542 179	4 267 667
2028	20 034 169	4 609 080

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

### **Interprétation**

Les chiffres montrent que les impôts et taxes divers augmentent progressivement chaque année au cours de la période considérée. En 2024, ils s'élevaient à plus de 1 000 000 DA, atteignant plus de 4 600 000 unités en 2028. Cette augmentation constante pourrait indiquer une croissance économique générale ou des ajustements législatifs entraînant une augmentation des taxes et impôts divers.

### **3.3.5 Les services**

Les prévisions des services sont représentées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°08 : Tableau des services (en DA).**

	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Assurance</b>	325 800	358 580	394 218	433 640	477 004
<b>Entretiens et maintenances</b>	425 000	467 500	514 250	565 675	622 243
<b>Honoraire</b>	350 000	385 000	423 500	465 850	512 435
<b>Loyer et frais de transport</b>	120 000	132 000	145 200	159 720	175 692
<b>Autre services</b>	65 000	71 500	78 650	86 515	95 167
<b>Total</b>	<b>1 285 800</b>	<b>1 414 380</b>	<b>1 555 818</b>	<b>1 711 400</b>	<b>1 882 540</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

### **Interprétation**

Les dépenses pour les services tels que l'entretien, les assurances et les honoraires demeurent stables, tandis que les frais bancaires et les missions affichent une hausse annuelle. Les dépenses totales augmentent régulièrement, passant de 1 285 800 DA en 2024 à 1 882 540 DA en 2028.

## **Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA**

### **3.3.6 Dotations aux amortissements**

Le tableau suivant représente les dotations d'amortissement :

**Tableau n°09 : Tableau d'amortissement (en DA).**

Année	Valeur initiale (V0)	Dotations aux amortissements	Cumul des dotations	Valeur nette comptable (VNC)
2024	14 118 938	1 411 893.8	1 411 893.8	12 707 044.2
2025	14 118 938	1 411 893.8	2 823 787.6	11 295 150.4
2026	14 118 938	1 411 893.8	4 235 681.4	9 883 256.6
2027	14 118 938	1 411 893.8	5 647 575.5	8 471 362.8
2028	14 118 938	1 411 893.8	7 059 469	7 059 469
2029	14 118 938	1 411 893.8	8 471 362.8	5 647 575.5
2030	14 118 938	1 411 893.8	9 883 256.6	4 235 681.4
2031	14 118 938	1 411 893.8	11 295 150.4	2823787.6
2032	14 118 938	1 411 893.8	12 707 044.2	1 411 893.8
2033	14 118 938	1 411 893.8	14 118 938	0

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

### **Interprétation**

Après le calcul de l'amortissement du matériel et outillage, on remarque que le montant est totalement amorti et sa VNC égal à zéro à la dixième année. Le cout d'amortissement pour les 5 années d'exploitation sera 1 411 893.8 DA.

### **3.3.7 Les charges financières**

Le tableau suivant reprisant l'amortissement du CMT

**Tableau n°10 : Tableau d'amortissement du Crédit d'investissement (en DA)**

Années	Capital début de période	Intérêt	Amortissements	Annuités	Capital fin de période
2024	11 295 150	734 184.75	-	734 184.75	11 295 150
2025	11 295 150	734184.75	2823787.5	3557972.25	8471362.5
2026	8471362.5	550638.56	2823787.5	3374426.06	5647575
2027	5647575	367092.37	2823787.5	6494079.87	2823787.5
2028	2823787.5	183546.19	2823787.5	3007333.69	00

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA.

## *Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA*

### 3.4 Analyses des bilans

Pour mieux évaluer le projet, l'étude des cinq dernières années des bilans fonctionnels réalisés qui sont regroupés dans les tableaux suivants sont nécessaires :

**Tableau n°11 : Bilan fonctionnel en grandes masses actif (en DA)**

Actif	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Emplois stables</b>	<b>18642758</b>	<b>30948027</b>	<b>28876610</b>	<b>26805192</b>	<b>24733775</b>
<b>Matériel et outillage</b>	20714175	35090862	35090862	35090862	35090862
<b>Amortissement</b>	2071418	4142835	6214253	8285670	10357088
<b>Actif circulant</b>	<b>27732074</b>	<b>40179642</b>	<b>84449082</b>	<b>92301078</b>	<b>102764445</b>
<b>Stock</b>	9453603	11817004	17725506	21270607	25524728
<b>Créance clients</b>	14743685	20990087	48669378	54354242	59789666
<b>Autre créance</b>					
<b>Disponibilités</b>	147873	1552670	3260608	3097578	2942699
	3386913	5818881	14793590	13578652	14507353
<b>Total actif</b>	<b>46 374 832</b>	<b>71 126 669</b>	<b>113 325 691</b>	<b>119 106 270</b>	<b>127 498 220</b>

Source : Documents fournis par la BNA

**Tableau n°12 : Bilan fonctionnel en grandes masses passif (en DA).**

Passif	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Ressources stables</b>	<b>32 620 245</b>	<b>52 428 904</b>	<b>94 559 599</b>	<b>78 158 810</b>	<b>80 894 702</b>
<b>Fonds social</b>	11 000 000	11 000 000	11000000	11000000	11000000
<b>Résultats en instance</b>	-	-	1996905	-	-
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	10 325 095	31828026	74220846	62075992	67070914
<b>Fonds propres</b>	<b>21 325 095</b>	<b>42 828 026</b>	<b>87 217 751</b>	<b>73 075 992</b>	<b>78 070 914</b>
<b>Crédit d'investissement</b>	11 295 150	9 600 878	7 341 848	5 082 818	2 823 788
<b>Passif circulant</b>	<b>13 754 586</b>	<b>18 697 765</b>	<b>18 766 092</b>	<b>40 947 460</b>	<b>46 603 519</b>
<b>Dettes envers associés</b>	6 838 232	10398140	10051486	9 704 833	9 358 180
<b>Dettes d'exploitation</b>	6 916 354	8299625	8714606	12 700 448	17 211 170
<b>Impôts d'exploitation dus</b>	-	-	-	18 542 179	20 034 169
<b>Total passif</b>	<b>46 374 831</b>	<b>71 126 669</b>	<b>113 325 691</b>	<b>119 106 270</b>	<b>127 498 220</b>

Source : Documents fournis par la BNA

## *Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA*

**Tableau n°13 : Valeur d'exploitation VE.**

	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Stock</b>	9 453 603	11 817 004	17 725 506	21 270 607	25 524 728

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

### **Interprétation**

Les niveaux de stock augmentent progressivement sur les cinq périodes, témoignant d'une accumulation régulière. Cette croissance peut refléter une augmentation de la production ou une gestion conservatrice des stocks. Une analyse approfondie serait utile pour évaluer l'impact financier de cette tendance.

**Tableau n°14 : Valeur réalisable VR**

	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Créances clients</b>	14 743 685	20 990 087	48 669 378	54 354 242	59 789 666
<b>Autres créances</b>	147 873	1 552 670	3 260 608	3 097 578	2 942 699
<b>VR</b>	<b>14 891 558</b>	<b>22 542 757</b>	<b>51 929 986</b>	<b>57 451 820</b>	<b>62 732 365</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

### **Interprétation**

L'analyse révèle une croissance soutenue des créances clients et autres créances jusqu'à 2028, suggérant une augmentation des ventes ou des transactions commerciales. Cependant, cette expansion souligne également l'importance d'une gestion efficace du recouvrement des créances pour garantir la stabilité financière de l'entreprise.

**Tableau n°15 : Valeur disponible VD.**

Désignation	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Disponibilités</b>	<b>3 386 913</b>	<b>5 818 881</b>	<b>14 793 590</b>	<b>13 578 652</b>	<b>14 507 353</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

### **Interprétation**

La tendance observée dans les sources suggère que les disponibilités financières augmentent progressivement de 2024 à 2026, pour ensuite se stabiliser avec de légères fluctuations. Cette évolution indique une gestion financière prudente et une capacité potentielle à investir ou à faire face à des variations économiques.

## *Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA*

**Tableau n°16 : Dettes à court terme DCT.**

	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Dettes envers associés</b>	6 838 232	10 398 140	10 051 486	9 704 833	9 358 180
<b>Dettes d'exploitation</b>	6 916 354	8 299 625	8 714 606	12 700 448	17 211 170
<b>Impôts d'exploitation dus</b>	-	-	-	18 542 179	20 034 169
<b>DCT</b>	<b>13 754 586</b>	<b>18 697 765</b>	<b>18 766 092</b>	<b>40 947 460</b>	<b>46 603 519</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

### Interprétation

L'analyse sur cinq périodes révèle une stabilité des dettes envers les associés, tandis que les dettes d'exploitation et les impôts d'exploitation croissent notablement entre N+4 et N+5. Le total des dettes courantes augmente significativement sur cette période. Ces résultats soulignent la nécessité d'une gestion financière proactive pour équilibrer les obligations financières et les performances de l'entreprise.

### 3.4.1 Calcul des indicateurs de l'équilibre financier

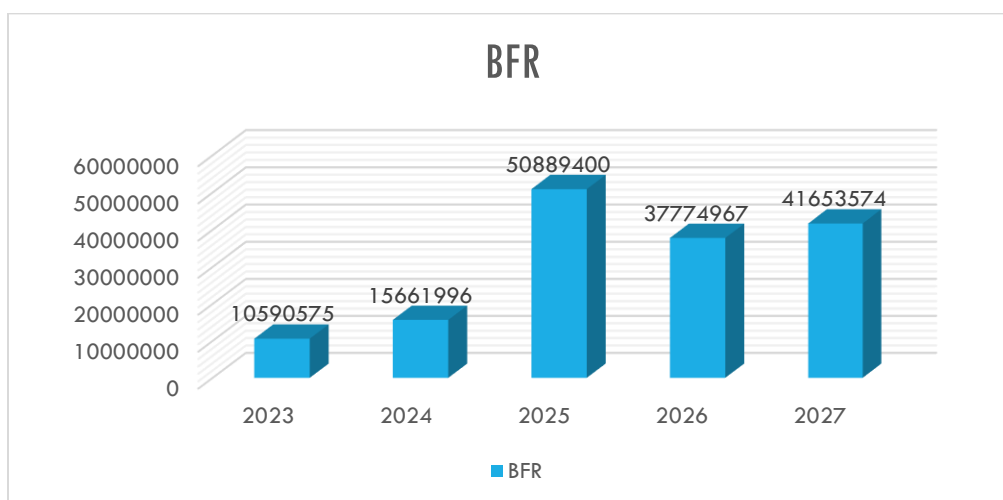
**Tableau n°17 : Besoin en fonds de roulement BFR.**

	2024	2025	2026	2027	2028
<b>VE</b>	9 453 603	11 817 004	17 725 506	21 270 607	25 524 728
<b>VR</b>	14 891 558	22 542 757	51 929 986	57 451 820	62 732 365
<b>DCT</b>	13 754 586	18 697 765	18 766 092	40 947 460	46 603 519
<b>BFR</b>	<b>10 590 575</b>	<b>15 661 996</b>	<b>50 889 400</b>	<b>37 774 967</b>	<b>41 653 574</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA.

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - \text{DCT}$$

**Figure N°02 : Besoin en fonds de roulement BFR.**



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des calculs précédents

## *Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA*

### Interprétation

Les valeurs de BFR augmentent jusqu'à un pic en 2026, tout comme les valeurs de VD, suggérant une corrélation entre ces composantes du besoin en fonds de roulement. Cependant, les fluctuations dans les valeurs de DCT et de BFR nécessitent une analyse approfondie pour évaluer leur impact sur la situation financière globale de l'entreprise.

**Tableau n°18 : Fonds de roulement net global (FRNG).**

	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Ressources durables</b>	32 620 245	52 428 904	94 559 599	78 158 810	80 894 702
<b>Emplois stables</b>	18 642 758	30 948 027	28 876 610	26 805 192	24 733 775
<b>FRNG</b>	<b>13 977 487</b>	<b>21 480 877</b>	<b>65 682 989</b>	<b>51 353 618</b>	<b>56 160 927</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

$$\text{FRNG} = \text{Ressources durables} - \text{Emplois stables}$$

**Figure N°03 : Fonds de roulement net global.**



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des calculs précédents

### Interprétation

Les données révèlent une augmentation remarquable dans le Total 2 à 2026, nécessitant une analyse approfondie pour en comprendre les raisons. Par ailleurs, les variations significatives du FRNG au fil des années suggèrent des évolutions potentielles dans la gestion financière de l'entreprise ou dans ses stratégies de gestion des liquidités.



## *Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA*

### 3.5 Calcul de la capacité d'autofinancement

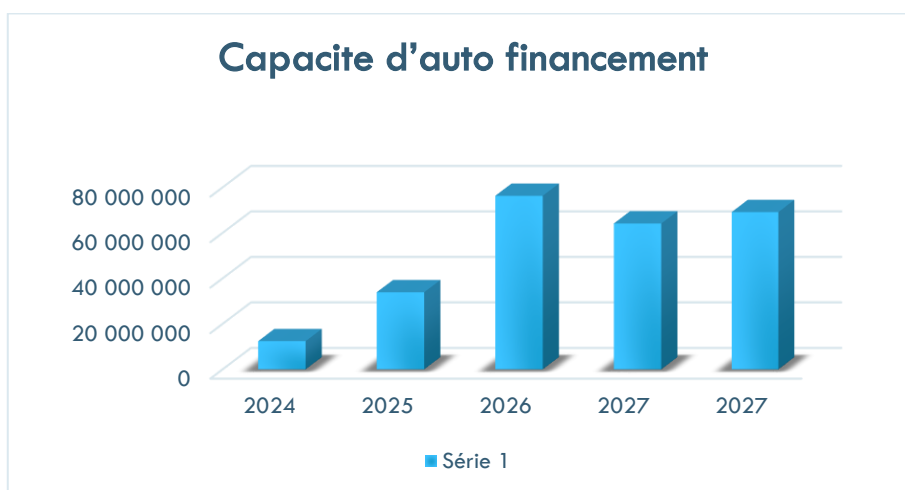
Nous appliquons la méthode additive pour calculer la CAF

**Tableau n°19 : La capacité d'autofinancement.**

Désignation	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Résultat net</b>	10 325 095	31 828 026	74 220 846	62 075 992	67 070 914
<b>Amortissement</b>	2 071 418	2 071 418	2 071 418	2 071 418	2 071 418
<b>CAF</b>	<b>12 396 513</b>	<b>33 899 444</b>	<b>76 292 264</b>	<b>64 147 410</b>	<b>69 142 332</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA

**Figure N° 04 : Capacité d'autofinancement.**



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des calculs précédents

### 3.6 Calcul des flux nets de trésorerie

Avant de calculer les flux nets de trésorerie, il faut connaître d'abord la variation du BFR et la valeur résiduelle.

**Tableau n°20 : Variation de besoin en fonds de roulement ( $\Delta$ BFR).**

Désignation	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>BFR</b>	-	10 590 575	15 661 996	50 889 400	37 774 967	41 653 574
<b><math>\Delta</math>BFR</b>	10 590 575	5 071 421	35 227 404	-13 114 433	3 878 607	-

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des calculs précédents

La valeur résiduelle s'élève 10 357 089 DA (voir l'annexe N°13).

## *Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA*

**Tableau n°21:** Calcul des cashflows

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>CAF</b>		12 396 513	33 899 444	76 292 264	64 147 410	69 142 332
<b>VR</b>		-	-	-	-	10 357 089
<b>R.BFR</b>		-	-	-	-	41 653 574
<b>Total ressources</b>	<b>00</b>	12 396 513	33 899 444	76 292 264	64 147 410	<b>121 152 995</b>
<b>Investissement initial</b>	14118938					-
<b>Δ BFR</b>	10 590 575	5 071 421	35 227 404	-13 114 433	3 878 607	
<b>Total emplois</b>	<b>24 709 513</b>	<b>5 071 421</b>	<b>35 227 404</b>	<b>-13 114 433</b>	<b>3 878 607</b>	<b>-</b>
<b>CF</b>	<b>-24 709 513</b>	<b>7 325 092</b>	<b>-1 327 960</b>	<b>89 406 697</b>	<b>60 268 803</b>	<b>121 152 995</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA.

### Interprétation

Le tableau présente les flux de trésorerie, la variation de la valeur de réalisation, et les besoins en fonds de roulement sur plusieurs périodes. Il offre une vue détaillée des mouvements financiers, aidant à anticiper les besoins de trésorerie et à ajuster les stratégies. L'analyse des flux de trésorerie nets permet d'évaluer la rentabilité et d'optimiser la gestion financière pour assurer la pérennité de l'entreprise.

### 3.7 Cash-flows actualisés

**Tableau n°22:** Les cashflows actualisés.

	2024	2025	2026	2027	2028
<b>CF</b>	7 325 092	-1 327 960	89 406 697	60 268 803	121 152 995
<b>Coefficient</b>	0.9090	0.826	0.751	0.683	0.620
<b>CFA</b>	6 658 508,628	-1 096 894,96	67 144 429,447	41 163 592,449	75 114 856,9
<b>Cumul CFA</b>	<b>6 658 508,628</b>	<b>5 561 613,668</b>	<b>72 706 043,115</b>	<b>113 869 635,564</b>	<b>188 984 492,464</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA.

### Interprétation

Le tableau présente les flux de trésorerie nets (CF) pour chaque période, ainsi que les coefficients d'actualisation et les flux de trésorerie actualisés (CFA) correspondants. Les coefficients représentent le facteur d'actualisation appliqué à chaque flux de trésorerie pour refléter la valeur temporelle de l'argent. Cette analyse permet de comprendre la contribution des flux de trésorerie à la valeur globale du projet ou de l'entreprise, aidant ainsi les décideurs

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

à prendre des décisions éclairées sur l'allocation des ressources et l'évaluation de la rentabilité des investissements.

### **3.8 Critères d'évaluation**

#### **3.8.1 Calcul de la VAN**

$$VAN = \sum_{i=0}^n CF'_i - CI$$

$$VAN = 188\,984\,492,464 - 24\,709\,513 = 164\,274\,979,464 \text{ DA}$$

#### **Interprétation**

La valeur actuelle nette des flux de trésorerie étant positive, cela indique que le projet est hautement rentable. Par conséquent, il sera réalisé par l'entreprise et financé par la banque. Les avantages de cette décision sont multiples :

- Le recouvrement du capital initial investi, évalué à **14 118 938 DA**
- La génération d'un surplus correspondant à la VAN, soit **164 274 979,464 DA**

#### **3.8.2 Calcul l'indice de profitabilité (IP)**

$$IP = \frac{\text{cumul } CF_a}{\text{Investissement initiale}}$$

$$IP = \frac{188\,984\,492,464}{24\,709\,513}$$

$$IP = 7,648$$

L'indice de profitabilité nous donne un rendement de capital engagé. Ainsi, chaque 1 dinar investi rapportera 6.648 DA à la fin de la durée de vie du projet.

#### **3.8.3 Taux de rentabilités interne (TRI)**

**Tableau n°23 : Calcul le TRI.**

Désignation	2024	2025	2026	2027	2028
Cash-flow	7 325 092	-1 327 960	89 406 697	60 268 803	121 152 995
Cash-flows (92%)	3 816 372,932	-359 877,16	12 606 344,277	4 459 891,422	4 603 813,81
Cash-flows (93%)	3 794 397,656	-355 893,28	12 427 530,883	4 339 353,816	4 482 660,815

**Source :** Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA.

## *Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA*

**Tableau n°24 : Détermination de taux de rentabilité interne.**

Taux	10%	92%	93%
CUMUL CF A	188 984 492,464	25 126 545 ,281	24 688 049,89
VAN	<b>164 274 979,464</b>	<b>417 032,281</b>	<b>-21 463.11</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BNA.

$$\text{TRI} = \text{TRI inférieur} + (\text{TRI supérieur} - \text{TRI inférieur}) \left( \frac{\text{van inférieur}}{\text{van inférieur} - \text{van supérieur}} \right) \%$$

$$\text{TRI} = (92\%) + (93\% - 92\%) \frac{417\,032,281}{417\,031,28 - (-21\,463,11)}$$

$$\text{TRI} = (92\%) + (1\%) 0,951$$

$$\text{TRI} = 92,951\%$$

### Interprétation

Avec un taux de rentabilité interne de **92,951%**, le projet semble pouvoir absorber un surcoût de **92,951%**, du coût initial. À ce niveau, les flux de trésorerie actualisés équilibrent ce surcoût, rendant la valeur actuelle nette du projet nul. Cela indique une forte rentabilité.

### 3.8.4 Délai de récupération actualisé (DRA)

**Tableau n°25 : Calcul du DRA.**

CFA	6 658 508.628	-1 096 894,96	67 144 429,447	41 163 592,449	75 114 856,9
Cumul CF A	6 658 508.628	5 561 613,668	72 706 043,115	113 869 635,564	188 984 492,464



$$I_0 = 24\,709\,513$$

$$\text{DRA} = \text{année cumul inférieur des cash-flows} + \frac{\text{cout d'investissement} - \text{cummul des inferieur cashflows}}{\text{cumul supérieur des cashflows} - \text{cumul inférieur des cashflows}}$$

$$\text{DRA} = 2 + \frac{24\,709\,513 - 5\,561\,613,668}{72\,706\,043,115 - 5\,561\,613,668}$$

$$\text{DRA} = 2 + \frac{19\,147\,899,332}{67\,144\,429,447}$$

$$\text{DRA} = 2 + 0,285$$

- 2.285                      **ans**
- 0.285 × 12 = 3,42    **mois**
- 0.42 × 30 = 13        **jours**

## ***Chapitre III : Etude et financement bancaire d'un projet d'investissements au sein de la banque BNA***

---

### **Interprétation**

Le projet n'est pas risqué. On obtient :  $DR=2,285$  soit, 2 ans 3 mois et 13 jours décomposition du DRA : le 2.285 est la période en année, à parcourir pour recevoir le montant du capital investi.

Le résultat du DRA est favorable au projet d'investissement, il permet de rembourser le capital investi en une période courte, il favorise donc le projet et vient renforcer les critères calculés précédemment. A ce niveau de critères le projet est acceptable.

### **Conclusion**

Dans ce rapport d'analyse financière, le projet d'investissement a été examiné sous différents angles pour évaluer sa viabilité économique. Les indicateurs financiers clés tels que la VAN, le TRI et l'indice de profitabilité ont démontré la capacité du projet à générer des flux de trésorerie positifs et à rembourser rapidement le capital investi. De plus, l'analyse des bilans fonctionnels et des soldes intermédiaires de gestion a confirmé la santé financière globale de l'entreprise. En conclusion, toutes ces analyses convergent vers une décision favorable à l'octroi du financement pour le projet, garantissant une allocation optimale des ressources et une pérennité financière de l'entreprise.

# **Conclusion générale**

## *Conclusion générale*

---

### **Conclusion générale**

En conclusion, notre étude exhaustive a mis en lumière de manière indéniable l'importance cruciale du financement bancaire pour assurer le développement durable des entreprises, particulièrement dans le contexte exigeant des projets d'investissement. Nous avons effectué une analyse détaillée du processus complet de demande et d'octroi de crédit au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), en portant une attention particulière à l'agence 585 El Kseur de Béjaïa.

Notre investigation approfondie a révélé que la procédure d'évaluation des crédits d'investissement à la BNA est extrêmement rigoureuse, avec une emphase significative sur l'examen approfondi du plan d'affaires du demandeur. Cette évaluation comprend également une vérification minutieuse de la capacité de remboursement du prêt ainsi que de la qualité des garanties proposées.

Nos hypothèses initiales ont été pleinement confirmées, mettant en évidence l'importance capitale accordée à la rentabilité projetée, à la sécurisation du prêt et à la solidité financière du demandeur.

En outre, notre étude a clairement souligné l'importance stratégique des partenariats entre les entreprises et les institutions financières. Elle a mis en lumière la nécessité impérieuse pour les banques de développer des partenariats plus dynamiques et efficaces, en simplifiant les procédures de crédit et en réduisant de manière significative les délais de traitement.

Cette évolution est cruciale pour répondre de manière proactive aux besoins urgents des entreprises et pour stimuler leur croissance dans un environnement économique constamment en mutation.

Nous avons également mis en évidence les risques inhérents à l'octroi de crédits et souligné l'importance critique des mesures de garantie pour atténuer efficacement ces risques. En mettant en avant le rôle vital des entreprises bien financées dans le développement économique d'un pays, notre étude a mis en avant leur capacité non seulement à créer des emplois, mais aussi à stimuler l'innovation et à renforcer la stabilité économique globale.

En résumé, notre travail a offert une analyse approfondie et nuancée du processus de financement bancaire au sein de la BNA, fournissant ainsi des perspectives précieuses tant pour les entrepreneurs cherchant à développer leurs activités que pour les décideurs politiques orientant les politiques économiques et financières en Algérie. Nous espérons

## *Conclusion générale*

---

sincèrement que cette étude contribuera à une meilleure compréhension des défis et enjeux liés au financement des investissements, et qu'elle inspirera des améliorations continues dans les pratiques bancaires du pays, renforçant ainsi le soutien aux initiatives entrepreneuriales et promouvant un développement économique durable et inclusif



## *Bibliographie*

---

### Référence bibliographies

- **Les Ouvrages**

- Abdellah Boughaba, « Analyse et évaluation des projets », Edition Berti, Alger, 2005.
- Ammour Benhalima. : Pratique et technique bancaire », Edition Dahlab, Alger, 1997
- André Boudinot., Jean-Claude Rabot .C : « technique et pratique bancaire », Edition SIREY, paris, 1978.
- Barreau J, Delahaye J, Delahaye F, « Gestion financière »,8ème édition, Edition Dunod, Paris, 2006.
- Bernet-Rollande L : Principes de techniques bancaire, édition Dunod, 25ème édition, Paris, 2006.
- Desmicht François. : Pratique de l'activité bancaire, édition Dunod, Paris, 2004.
- Dollo, Christine ; Draï, Anne-Marie ; Cazorla, Antoine ; Beitone, Alain « Dictionnaire des sciences économiques » Edition Armand, colin, paris.
- El Kebir. El-akri, « Décision de financement décision d'investissement », édition Gesha, 2008, P 147.
- Farouk B, « L'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah, Alger, 2000.
- GARDES N, « Finance d'entreprise », Edition d'organisation, Paris, 2006.
- George petit-Dutaillis, « Le risque du crédit bancaire », Edition Dunod, paris,1999.
- Jacky Koehl, « Choix des investissements », Edition Dunod, Paris, 2003.
- Jean Barreau, Jacqueline Delahaye, Florence Delahaye, « Gestion financière », 15ème édition Dunod, Paris, 2006.
- Jean Barreau, Florence Delahaye, Jacqueline Delahaye, « Gestion financière », édition Dunod, Paris, 2004.
- Michel Albouy « Décisions Financières et Création de Valeur, Economica » 2eme Edition, 2001.
- Patrick Topsacalian, « la Finance », 4ème édition Vuibert, Paris 2005.
- Pierre Conso, Farouk Hemici, « Gestion financière de l'entreprise », 9ème édition, Dunod, Paris, 1999.
- René Oger, « La décision d'investir », Edition clé international, Paris, 1978.

## *Bibliographie*

---

- Robert Houdayer, « Evaluation financière des projets », Edition Economica, 2eme édition Paris, 1999.
- Sylvie de Coussergues, « la banque : structure, marché et gestion » ,2<sup>ème</sup> Edition paris, 1996.
- Taverdet-Popiolek, « Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006.
- Zuhayr Mikdashi. « Les banques à l'ère de la mondialisation », éd. Economica, Paris 1998.
- **Articles :**
  - Décision Réglementaire d'Approbation, la CNEP/Banque.
  - Journal officiel république algérienne n°16, « Loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit »,1990.
- **THESE :**
  - ❖ Amara A, Bennour F, Boubalou K. : Crédits d'investissements, mémoire de licence en sciences de gestion, option : Finance, Université de Bejaia. 2004.
  - ❖ Derradji F, Ghanem S. : Financement bancaire des investissements cas d'un crédit d'investissement au niveau de la BDL, mémoire de licence en sciences de gestion, option : Finance, Université de Bejaia, 2005.
- **Sites internet :**
  - <https://creation-entreprise.ooreka.fr>
  - <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-comptable-et-fisca>
  - <https://www.l-expert-comptable.com>

# **Annexes**

# Annexes

## Annexe 01



Siège social TESMEC SPA  
Piazza Sant'Ambrogio 16 20123 Milano (MI) ITA  
Capital Social Eur 15.702.162 entièrement libérées  
SDI: NML228P  
Numéro TVA IT10227100152  
C.C.I.A.A. R.E.A. Milano n. 1360673

Quartier général TESMEC SPA  
via Zanica 17/O 24050 Grassobbio (BG) ITA  
Téléphone 0354232911  
Télécopie  
E-mail info@tesmec.com  
C.C.I.A.A. R.E.A. Bergamo n. 260782

Numéro de document **SQ/2023/01197-1**  
Date **27/mars/2023**  
Demande  
Devise **EUR**  
Page **1/8**

**SARL ALPHA ELEC**  
Lot Akal Abrkan  
El Kseur, Wilaya de Bejaia 06310  
Algérie

### Non-binding Sales Quotation

Grassobbio, 27/mars/2023

Nous sommes heureux de transmettre ce qui suit:

#	Code et description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
1	<b>PRT510</b> Manchonneuse hydraulique – force de compression max 1000 kN (page de catalogue 11.25)  CODE DE DOUANE <b>84626190</b> PAYS D'ORIGINE ITA	2,00	N	3 040,00	6 080,00
2	<b>CPP001</b> Centrale hydraulique, moteur 3.5 kW (page de catalogue 11.30)  CODE DE DOUANE <b>84122920</b> PAYS D'ORIGINE ITA	2,00	N	1 922,00	3 844,00
3	<b>TUP013</b> Fléxibles de raccordement l=3 mètres (page de catalogue 11.30) CODE DE DOUANE <b>40093200</b> PAYS D'ORIGINE ITA	2,00	N	226,00	452,00
4	<b>PDM044</b> Matrice almelec CODE DE DOUANE <b>84669400</b> PAYS D'ORIGINE ITA	4,00	N	220,00	880,00
5	<b>CVI602</b> Porte-touret hydraulique, capacité 70 kN, avec un frein à disque mécanique. Diamètre extérieur max. 2500 mm. (page de catalogue 7.20) CODE DE DOUANE <b>84289090</b> PAYS D'ORIGINE ITA	3,00	N	3 220,00	9 660,00
6	<b>TNI001</b> Coupe-câble hydraulique pour couper les câbles ou les conducteurs. Ø max des câbles d'acier 18 mm, Ø max des conducteurs aluminium-acier / aluminium / cuivre 45 mm. (page de catalogue 11.50) CODE DE DOUANE <b>84629090</b> PAYS D'ORIGINE ITA	4,00	N	1 266,00	5 064,00
7	<b>GCT520</b> Chaussette double pour conducteur avec diamètre 29+38 mm (couleur d'identification vert). CMU 43 kN (page de catalogue 6.55)	3,00	N	136,00	408,00

## Annexes 02



**Siège social TESMEC SPA**  
 Piazza Sant'Ambrogio 16 20123 Milano (MI) ITA  
 Capital Social Eur 15.702.162 entièrement libérées  
 SDI: NML228P  
 Numéro TVA IT10227100152  
 C.C.I.A.A. R.E.A. Milano n. 1360673

**Quartier général TESMEC SPA**  
 via Zanica 17/O 24050 Grassobbio (BG) ITA  
 Téléphone 0354232911  
 Télécopie  
 E-mail info@tesmec.com  
 C.C.I.A.A. R.E.A. Bergamo n. 260782



Numéro de document **SQ/2023/01197-1**  
 Date **27/mars/2023**  
 Demande  
 Devise **EUR**  
 Page **2/8**

**SARL ALPHA ELEC**  
 Lot Akal Abirkan  
 El Kseur, Wilaya de Bejaia 06310  
 Algérie

#	Code et description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
	CODE DE DOUANE <b>73269098</b> PAYS D'ORIGINE ITA				
8	<b>GCT020</b> Chaussette simple pour conducteur avec diamètre 29+38 mm (couleur d'identification vert). CMU 43 kN (page de catalogue 6.50) CODE DE DOUANE <b>73269098</b> PAYS D'ORIGINE ITA	3,00	N	66,00	198,00
9	<b>GCT010</b> Chaussette simple pour conducteur avec diamètre 17+29 mm (couleur d'identification rouge). CMU 28 kN (page de catalogue 6.50) CODE DE DOUANE <b>73269098</b> PAYS D'ORIGINE ITA	3,00	N	52,00	156,00
10	<b>MOT170X232</b> Grenouille auto-serrante MOT170GC avec gaine interchangeable GTX232 pour conducteur aluminium diam. 29+32 mm (page de catalogue 11.15) CODE DE DOUANE <b>73269094</b> PAYS D'ORIGINE ITA	12,00	N	387,00	4 644,00
11	<b>MOT170X226</b> Grenouille auto-serrante MOT170GC avec gaine interchangeable GTX226 pour conducteur aluminium diam. 22.8+26 mm (page de catalogue 11.15) CODE DE DOUANE <b>73269094</b> PAYS D'ORIGINE ITA	12,00	N	387,00	4 644,00
12	<b>MOT150GC</b> Grenouille auto-serrante pour conducteur aluminium plage de diamètre 14+23 mm (gaines non incluses) CMU 42 kN (page de catalogue 11.15) CODE DE DOUANE <b>73269094</b> PAYS D'ORIGINE ITA	6,00	N	307,00	1 842,00
13	<b>GTO155</b> Gaine interchangeable pour grenouilles auto-serrantes MOT150GC pour OPGW diam. 15+15.5 mm (page de catalogue 11.15) CODE DE DOUANE <b>76169910</b> PAYS D'ORIGINE ITA	6,00	N	158,00	948,00
14	<b>GTO180</b> Gaine interchangeable pour grenouilles auto-serrantes MOT150GC pour OPGW diam. 17.5+18 mm (page de catalogue 11.15) CODE DE DOUANE <b>76169910</b> PAYS D'ORIGINE ITA	6,00	N	158,00	948,00

# Annexes 03



Siège social TESMEC SPA  
 Piazza Sant'Ambrogio 18 20123 Milano (MI) ITA  
 Capital Social Eur 15.702.162 entièrement libérées  
 SDI: NML228P  
 Numéro TVA IT 10227100152  
 C.C.I.A.A. R.E.A. Milano n. 1360673

Quartier général TESMEC SPA  
 via Zanica 17/O 24050 Grassobbio (BG) ITA  
 Téléphone 0354232911  
 Télécopie  
 E-mail info@tesmec.com  
 C.C.I.A.A. R.E.A. Bergamo n. 260782



Numéro de document **SQ/2023/01197-1**  
 Date **27/mars/2023**  
 Demande  
 Devise **EUR**  
 Page **3/8**

**SARL ALPHA ELEC**  
 Lot Akal Abrkan  
 El Kseur, Wilaya de Bejaia 06310  
 Algérie

#	Code et description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
15	<b>GTO195</b> Gaine interchangeable pour grenouilles auto-serrantes MOT150GC pour OPGW diam. 19+19.5 mm (page de catalogue 11.15) CODE DE DOUANE <b>76169910</b> PAYS D'ORIGINE ITA	6,00	N	158,00	948,00
16	<b>MOT140</b> Grenouille auto-serrante pour câblette en acier diamètre 8+18 mm CMU 42 kN (page de catalogue 11.15) CODE DE DOUANE <b>73269094</b> PAYS D'ORIGINE ITA	6,00	N	251,00	1 506,00
17	<b>CAS601</b> Poulie simple en aluminium, montée sur châssis en acier et revêtu de secteurs en nylatron interchangeables et résistants à l'usure. Type de connexion fixe: B Diamètre :650 mm Largeur réa : 68 mm CMU :33 kN (page de catalogue 8.10) CODE DE DOUANE <b>84835080</b> PAYS D'ORIGINE ITA	30,00	N	382,00	11 460,00
18	<b>CAT648</b> Poulie pour faisceau de deux ou trois conducteurs en aluminium, montée sur châssis en acier. Toutes les roues ont réa revêtu de secteurs en nylon interchangeables et résistants à l'usure. Type de connexion fixe Diamètre : 650 mm Largeur réa : 68 mm CMU: 50 kN CODE DE DOUANE <b>84835080</b> PAYS D'ORIGINE ITA	30,00	N	865,00	25 950,00
19	<b>CAS601</b> Poulie simple en aluminium, montée sur châssis en acier et revêtu de secteurs en nylatron interchangeables et résistants à l'usure. Type de connexion fixe: B Diamètre :650 mm Largeur réa : 68 mm CMU :33 kN (page de catalogue 8.10) CODE DE DOUANE <b>84835080</b> PAYS D'ORIGINE ITA	20,00	N	382,00	7 640,00
20	<b>CGA200</b> Poulie pour câble de garde (page de catalogue 8.10) CODE DE DOUANE <b>84835080</b> PAYS D'ORIGINE ITA	20,00	N	115,00	2 300,00

# Annexes 04



**Siège social TESMEC SPA**  
 Piazza Sant'Ambrogio 16 20123 Milano (MI) ITA  
 Capital Social Eur 15.702.162 entièrement libérées  
 SDI: NML228P  
 Numéro TVA IT10227100152  
 C.C.I.A.A. R.E.A. Milano n. 1360673

**Quartier général TESMEC SPA**  
 via Zanica 17/O 24050 Grassobbio (BG) ITA  
 Téléphone 0354232911  
 Télécopie  
 E-mail info@tesmec.com  
 C.C.I.A.A. R.E.A. Bergamo n. 260782

Numéro de document **SQ/2023/01197-1**  
 Date **27/mars/2023**  
 Demande  
 Devise **EUR**  
 Page **4/8**

**SARL ALPHA ELEC**  
 Lot Akal Abrkan  
 El Kseur, Wilaya de Bejaia 06310  
 Algérie

#	Code et description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
21	GGT020 Émerillon pour câblette avec diamètre max 18 mm. Diamètre extérieur: 54 mm. CMU 73 kN (page de catalogue 6.45) CODE DE DOUANE 84836080 PAYS D'ORIGINE ITA	6,00	N	120,00	720,00
22	FRT-R-SUP Emballage	1,00	N	1 800,00	1 800,00
23	FRT-R Frais de port CPT Bejaia	1,00	N	3 500,00	3 500,00

Code taxe	Code d'impression	Base de la taxe	Montant de la taxe
Montant de la taxe			0,00

Montant du sous-total des ventes	95 592,00
<b>Montant total</b> Devise	<b>95 592,00</b> EUR

## Annexes 05



Siège social TESMEC SPA  
Piazza Sant'Ambrogio 16 20123 Milano (MI) ITA  
Capital Social Eur 15.702.162 entièrement libérées  
SDI: NML228P  
Numéro TVA IT10227100152  
C.C.I.A.A. R.E.A. Milano n. 1360673

Quartier général TESMEC SPA  
via Zanica 17/O 24050 Grassobbio (BG) ITA  
Téléphone 0354232911  
Télécopie  
E-mail info@tesmec.com  
C.C.I.A.A. R.E.A. Bergamo n. 260782

Numéro de document	SQ/2023/01197-1	SARL ALPHA ELEC
Date	27/mars/2023	Lot Akal Abrkan
Demande		El Kseur, Wilaya de Bejaia 06310
Devise	EUR	Algérie
Page	5/8	

### CONDITIONS DE VENTE

Incoterms 2020: CPT Bejaia.

Paiement: 100% par Lettre de Crédit à vue contre presentation documents d'expédition.

Délai de livraison départ usine: 75 jours calendaires, sauf vendu.

Validité de l'offre: 30 jours calendaires, sauf vendu.

Garantie: selon "Conditions de Garantie Standard Tesmec".

Transport: inclus.

Emballage: inclus.

Détention gratuite au port de destination: à confirmer en phase d'embarquement. Les jours restants, s'ils sont autorisés par le transporteur, sont à la charge du client (le coût doit être confirmé par le transporteur)

Tout autre coût non déclaré est exclu.

Les machines sont fournies sans huile hydraulique.

Les machines et les outillages sont fournis avec documentation technique.

Cordialement,  
GIANLUCA CIMMINO

*NOTE: en cas de commande, merci de préciser notre numéro du document*

*Cette non-binding sales quotation, y compris les CONDITIONS DE VENTE ci-dessus, sera objet d'un examen interne avant d'émettre l'offre / la confirmation de commande.*

*CONDITIONS GENERALES: L'offre/confirmation de commande à la suite de cette non-binding sales quotation sera soumise à nos Conditions Générales de Vente ci-jointes, consultables aussi sur le site web [www.tesmec.com](http://www.tesmec.com) à la page Qui sommes-nous/Conditions Générales*



# Annexes 06



Siège social TESMEC SPA  
Piazza Sant' Ambrogio 16 20123 Milano (MI) ITA  
Capital Social Eur 15.702.162 entièrement libérées  
SDI: NML228P  
Numéro TVA IT10227100152  
C.C.I.A.A. R.E.A. Milano n. 1360673

Quartier général TESMEC SPA  
via Zanica 17/O 24050 Grassobbio (BG) ITA  
Téléphone 0354232911  
Télécopie  
E-mail info@tesmec.com  
C.C.I.A.A. R.E.A. Bergamo n. 260782

Numéro de document **SQ/2023/01197-1**  
Date **27/mars/2023**  
Demande  
Devisé **EUR**  
Page **6/8**

**SARL ALPHA ELEC**  
Lot Akal Abrkan  
El Kseur, Wilaya de Bejaia 06310  
Algérie

## TESMEC S.P.A. GENERAL CONDITIONS OF SALE

- 1. GOVERNING PROVISIONS AND DEFINITIONS** These general conditions are applicable to any supply of stringing machines and equipment manufactured by Tesmec S.p.a. (the "Goods") and related services, if any (the "Services"), as better itemized in each purchase offer (the "Offer"). Each Offer shall be deemed open for acceptance for a period of 60 days, except a different period of validity is therein specified. These general conditions and the special conditions contained in the Seller Offer or in Order Confirmation, as the case may be, make the sale contract applicable between the Parties for the supply of Tesmec Goods and Services (the "Contract"). In case of contradictions, the special conditions in Seller Offer or Order Confirmation, as the case may be, will prevail. These general conditions shall not be modified by any course of dealing or trade customs and usage. Any Buyer's standard or special terms and conditions shall not apply. Cancellation, modifications and waivers of the Contract or any of the underlying rights or obligations shall not be effective without Seller's written consent.
- 2. PRICES AND PAYMENT CONDITIONS.** Published prices are subject to change without notice. The price and the payment conditions are indicated in the special conditions. The payment of the price shall be remitted by the Buyer to the Seller's business address. In case a down payment is agreed, the amount cashed shall be deemed as non refundable in case of Contract cancellation or termination. If Buyer fails to make any payment on the due date, the Seller - without prejudice to any other right or remedy available - shall be entitled to charge the Buyer with interest at the rate as calculated according to art. 3, lett d) of the European Directive 2000/35/EC of 29 June 2000 on combating late payment in commercial transactions (e.i. the level of interest shall be the sum of the interest rate applied by the European Central Bank plus at least seven percentage points).
- 3. DELIVERY - TRADE TERM - RISK OF LOSS.** Delivery dates are based on estimated manufacturing periods and shall not be deemed to represent fixed or guaranteed delivery dates, except expressly indicated in the special conditions. Seller's delivery obligation is subject to timely payment of the price from Buyer. Unless otherwise agreed, the delivery of Goods shall be Ex-works Tesmec Factory in Italy (Incoterm ICC Paris Ed. 2010). All risk of loss and damage shall pass accordingly. The Seller shall be no way responsible for loss or damaging of the Goods if they occur after the passage of risk. The loss or the damaging of the Goods occurred after the passing of risks don't relieve the Buyer from payment of the price.
- 4. RETENTION OF TITLE AND OWNERSHIP.** In case of instalments payments, notwithstanding the delivery and the passing of risk in the Goods, the title of property shall not pass to the Buyer until the Seller has received payment in full of the Price of the Goods. Until the passing of title, the Buyer shall inform Tesmec promptly and about any action brought by third parties on the Goods, even if they only be threatened. If the Buyer doesn't fulfill its payment obligations, the Seller shall request by a written note to return the Goods. The Buyer shall give back and/or to procure the restitution of the supplied Goods without any kind of exception or counterclaim. All the costs and fees for the shipping back of the Goods to Seller's premises shall be at the Buyer's expenses. This clause does not apply if mandatory custom laws of the Importer's Country provide differently.
- 5. PRE-DELIVERY INSPECTION.** If special conditions include pre-delivery inspection ("PDI"), the Parties agree that it shall take place at the Supplier facility before delivery of the Goods and consists on an visual inspection. The PDI shall be conducted together by Supplier's and Buyer's personnel, technicians and/or appointed representatives. The Buyer shall attend the PDI before delivery of the Goods on the date communicated in writing by the Supplier to the Buyer with a suitable prior notice, on a minimum of five (5) days in advance. The PDI shall result on a pre delivery inspection certificate, which shall be duly signed by both parties and shall bear evidence between them of the outcome of the inspection. The Parties's attendants shall make comments, reservations and other observations. If the pre-delivery inspection do not reveal non-conformities of the Goods, the Supplier shall proceed with the packing and the delivery. The Supplier shall perform the necessary works and take proper action at its own expense and under its responsibility to remedy possible non conformities. If the Buyer refuses or is not willing to take part to the PDI after being notified of the date, except for Force Majeure events, the pre-delivery inspection shall be deemed as successfully passed and the Supplier shall proceed with the delivery. Notwithstanding the foregoing, the special conditions may contain different provisions about PDI need and/or methods of executions, depending on the specific Supply.
- 6. ASSEMBLY, START UP AND COMMISSIONING/TEST RUN.** If the special conditions include Services and the assembly and/or start up and/or commissioning operations of the supplied Goods shall be done by Seller's technicians or third personnel charged by the Seller at the place of destination or at the job site, the Buyer shall bound its personnel and the one of the End User or of the Contractor, if different, to co-operate with the Seller's personnel and procure at its charge and without undue delay all the necessary tooling and special equipment for the prompt and successful execution of the above mentioned operations. In a suitable time before the starting the operations, the Buyer shall provide to Tesmec After Sales and Service Dept:  
i) logistical information by sending back the relevant Tesmec data sheet, duly filled in;  
ii) applicable safety regulations and the risk assessment of the job site.  
The Seller is not able to guarantee the timely performances of the operations if the previous information are lacking or not sent in due time. The Buyer releases the Seller from any kind of responsibility for delay in assembling, start up and commissioning/test run due to force majeure causes, to third parties or caused by the Buyer's faulty cooperation or delay in providing the necessary tooling and special equipment. At the end of the commissioning/test run operations, the Seller and the Buyer personnel shall sign a certificate stating that the operations have been completed and that the Goods are accepted and ready for their intended use.
- 7. CLAIMS OF BUYER.** Buyer shall inspect Goods immediately upon delivery. Goods shall not be subject to use until their commissioning/test run, unless expressly permitted by the Seller in writing. Any claim must be made by Buyer in writing within 8 days of receipt of delivery, and all ascertainable defects and nonconformities shall be stated with particularity or be deemed waived. Under no circumstances shall Goods be returned to Seller without Seller's written permission. A claim that Goods are nonconforming shall not entitle Buyer to deduct any sum from any invoice unless such claim has been allowed in writing and accepted by the Buyer. Invoices shall be paid in full in accordance with the Contract. All claims by Buyer are subject to the claims procedures set forth in Seller's warranty conditions.
- 8. DELAY OF THE PARTIES IN CONTRACT'S EXECUTION**  
8.1 In case of delay in delivery for which the Seller is responsible, and provided that the delivery date is expressly indicated as "binding", the Buyer may request, after having summoned in writing the Seller, liquidated damages at 0.5% for each complete week of delay (7 days), starting from such delivery date or at the end of the grace period, if any.  
The liquidated damages shall be calculated on the net amount of the Goods delayed; Services, additional transport freight and special packing other the standard one, if any are excluded. The liquidated damages total amount can't exceed the 5% of the delayed Goods' net amount and shall be deemed as a satisfactory and full reimbursement of all the possible damaged suffered by the Buyer, excluding any further claims.  
Any delay caused by force majeure or by acts or omission of the Buyer (e.g. the lack of Indications which are necessary for the manufacturing or for the supply of the Goods) shall not be considered as a delay for which the Seller is responsible.  
8.2 In case of unjustified refusal from the Buyer to collect the Goods (totally or partially) the Seller shall be entitled to claim the cost for the Goods' movements and storage.
- 9. FORCE MAJEURE.** The Seller shall have the right to suspend performance of its contractual obligations when such performance becomes impossible or unduly burdensome because of unforeseeable events beyond its control, such as strikes, boycotts, loc-outs, fires, war, civil wars, riots, revolutions, requisitions, embargo, restrictions imposed by any governmental legislation, rules or regulation, energy black-outs, delay in delivery of components or raw materials. Should the suspension due to force majeure last for more than six (6) months, Seller shall have the right to terminate the Contract by a fifteen (15) days' written notice Seller will be compensated for Goods or Services provided until that point, if any.
- 10. CHARACTERISTICS OF THE GOODS - MODIFICATIONS.** Any information or data relating to the technical features and/or specifications of the Goods contained in catalogues, price lists, brochures and similar documents shall be binding only to the extent they are expressly referred to in the Contracts. Seller may make any changes to the Goods which, without altering their essential technical features, appear to be necessary or suitable.
- 11. MADE TO ORDER GOODS.** For any Good made to the order of Buyer, or in case the Buyer charges the Seller to study, design and/or manufacture a particular kind of component and/or technical solution, Seller shall have no responsibility for errors or variations in tooling, patterns, specifications, drawings, or designs furnished to it by Buyer.
- 12. WARRANTY AND COMPLAINTS.** In case of faulty or noncompliance of the Goods supplied, Buyer's exclusive remedy shall be limited to the repair or replacement of the faulty or nonconforming Good(s) in accordance with and limited by the Seller's International Warranty Conditions, here integrally recalled and attached as Annex 1. In no event shall Buyer be entitled to (nor Seller liable for) any consequential, incidental or contingent damages of any kind or loss of profit or loss of production, whether arising out of (a) third party claims against Buyer, or (b) breach of any applicable law with



**Siège social TESMEC SPA**  
 Piazza Sant'Ambrogio 16 20123 Milano (MI) ITA  
 Capital Social Eur 15.702.162 entièrement libérées  
 SDI: NML228P  
 Numéro TVA IT 10227100152  
 C.C.I.A.A. R.E.A. Milano n. 1360673

**Quartier général TESMEC SPA**  
 via Zanica 17/O 24050 Grassobbio (BG) ITA  
 Téléphone 0354232911  
 Télécopie  
 E-mail info@tesmec.com  
 C.C.I.A.A. R.E.A. Bergamo n. 260782

Numéro de document **SQ/2023/01197-1**  
 Date **27/mars/2023**  
 Demande  
 Devise **EUR**  
 Page **7/8**

**SARL ALPHA ELEC**  
 Lot Akal Abirkan  
 El Kseur, Wilaya de Bejaia 06310  
 Algérie

respect to Goods sold or Services rendered by Seller, or any undertakings, acts, or omissions relating thereto.

**13. LIMITED LIABILITY.** The Seller cannot be held liable for any kind of use or incident, bad functioning, breakdown, damage to property and person (either for injuries and death) caused, directly or indirectly, i) by any changes or alteration of the Goods made by the Buyer or by a third party, that have not been undergone to Tesmec Technical Dept. prior written approval and/or ii) by a particular usage of the Goods other than the application recommended by the Seller.

**14. TRADEMARK AND INTELLECTUAL PROPERTY.** The Buyer cannot remove, cover or modify the trademark, labels, logos and signs found on the Goods upon delivery. Any Intellectual Property rights pertaining to the Goods and/or the Services shall remain a Seller exclusively right. Any form of reproduction, use and exploitation of the Seller's patents and know how is forbidden to the Buyer. In case of software embedded in the Goods, the Buyer is granted with a grant a perpetual, non transferable, license, without any additional cost to Buyer limited for the use and maintenance of the Goods, without any right to alter or revise such software.

**15. COMPLIANCE WITH LAW.** The Buyer is acknowledged that Tesmec S.p.A is a public company listed on the Italian stock exchange market and is subject, together with all other Italian Companies pertaining to its Group, to the Italian Law n. 231/2001 which provides for the criminal liability of the companies and associations because of certain offences committed by its management, employee or third parties for the benefit of the companies themselves. Such offences include, but are not limited to, fraud, embezzlement, bribery, crimes punishing the unlawful management of companies asset, shares and capital, market abuse crimes, death or injuries due to non compliance with safety in working places laws, etc. To comply with Law n. 231/2001, Tesmec has made its commercial partners aware to have adopted a Code of Ethics, available on the website www.tesmec.com, Investors page, Governance's Section and an Organisational, Management and Control Model about prevention of Companies criminal liabilities. By dealing with Tesmec S.p.A, or any of its Group Companies, Buyer represents, warrants and agrees that Buyer shall be aware of the principles contained in the documents mentioned above and commits itself to desist from all practices which may lead to an infringement of the such principles. In the event such a violation is ascertained, the Seller has the right to immediately terminate each Contract by Buyer's default for gross negligence. Termination will occur immediately upon sending a written notice by the Supplier to the Buyer.

**16. MISCELLANEOUS PROVISIONS.** Entire Agreement and Severability. Each Contract for the sale of Goods and Services shall be deemed concluded upon Tesmec either receiving the Order Confirmation duly signed by the Buyer confirming in writing its order or starting the performance of such order by the Buyer. These General Conditions shall be deemed accepted by the Buyer also in case the Contract is executed by Tesmec starting to perform the order of the Buyer. The invalidity of any one of the contractual provisions shall not affect the validity of the remaining provisions. Advertising. Buyer allows the Seller to put its name, logos and possible pictures taken of the Goods in the job site in Tesmec reference list and advertising materials, including web site, on the assurance that Tesmec will use them for marketing purposes only. Limitations on suits and actions. No action or suit to enforce Buyer's rights or remedies arising from each Contract or these Standard Terms and Conditions shall be commenced later than one year from the date of any actual breach by Seller.

**17. CUSTOMS REGULATIONS.** It is the policy of Seller to fully comply with any and all regulations in force at the moment of shipment, including the Export Administration Regulations, relating to the transportation, sell, delivery or shipment of goods. Seller is not responsible for the delay or failure of delivery of any good subject to this sale which is not permitted to be exported. Further, Buyer represents, warrants and agrees that Buyer has provided to Seller all information regarding the end-user and final destination of the Good subject to each sale. Buyer understands and acknowledges that Seller will rely on the information provided by Buyer in making a determination whether to make application with the competent Authorities for an export license or approval and in making any application. Diversion, exportation or re-exportation contrary to applicable law is prohibited. Seller has the absolute right – without any liability to Buyer – to cancel any sale which Seller believes to be in violation of any export regulation.

**18. APPLICABLE LAW.** For what not expressly written down in these general conditions, each sale Contract shall be regulated by the uniform law provisions of the UN Vienna Convention of 11 April 1980 related to the international sales of Goods.

**19. DISPUTE RESOLUTION.** The Parties undertake to execute the Contract according to the principle of good faith and to use their best efforts to find an amicable solution to all and any disputes that might arise for the interpretation, execution, validity and enforcement of its provisions. If they are not able to reach a friendly settlement, the competent Court of the place where the Seller has its registered office shall have exclusive jurisdiction. However, as an exception to the principle hereabove, the Seller is in any case entitled to bring its action before the competent Court where the Buyer has its registered office.

**TESMEC INTERNATIONAL WARRANTY CONDITIONS - STRINGING**

**1. Scope**

- a. Tesmec S.p.A. (hereinafter Tesmec) warrants to the Buyer or initial User (hereinafter User) that the Products sold are free of defects in material and/or workmanship, matching the technical level reached at the time of manufacturing.
- b. The warranty is valid for a period of 12 months from the start-up or 18 months from the shipping date indicated on the shipping documents, whichever comes first.
- c. The period of validity above indicated applies to the Product itself, regardless any User who takes delivery of the Product during this period and any agreement between the purchaser and the users, if any.
- d. The Warranty consists -at Tesmec option- in the repair of the faulty parts/components or replacement of the same with new or re-built parts/components supplied by Tesmec directly or through the local authorized Tesmec dealer/workshop for all the time extension above indicated.
- e. The following activities will be covered by the warranty and will be free of charge:
  - i. repair or replacement of the faulty parts;
  - ii. labour for replacement and repair;
  - iii. board, lodging and travel costs for Tesmec or local authorized Tesmec dealer/workshop technicians;
  - iv. shipping costs of the parts/components from Tesmec factories or from local authorized Tesmec dealer/workshop to the place of repair.
- f. Works under warranty shall be carried out at Tesmec factories or at local authorized Tesmec dealer/workshop. Other locations suitable for repair are allowed only upon prior written authorization of Tesmec.
- g. The following activities will not be covered by the warranty and will be at User's charge:
  - i. all transport costs (and risks of loss) of the Product to the suitable repair facility;
  - ii. costs and care of labour, facilities, tools, crane, etc. needed for the repair/replacement if it is not performed at Tesmec factories or at a local authorized Tesmec dealer/workshop;
  - iii. local taxes and import duties, if any;
  - iv. oils, lubricants, fluids, filters and any other consumables necessary for the repair/replacement.
- h. The parts replaced shall be available for Tesmec and under request shall be returned to Tesmec or to the local authorized Tesmec dealer/ workshop within 30 days from the date of their replacement. Transport costs are at Tesmec's charge, unless after check it will result that the replaced parts are not defective.

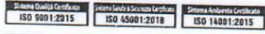
**2. Conditions**

- a. The warranty is only effective if the claim for the defect is notified to Tesmec in writing within eight days from its discovery, provided that the deadline of above are not expired.

**3. Disclaimer limitations of this coverage**

- a. The warranty, as per point 1, is not valid and will immediately elapse if activated in case of defect or breakdown totally or partially, directly or indirectly connected to:
  - i. Conditions at point 2 are not met.
  - ii. Use of the Product not in accordance with the Tesmec Use and Maintenance Instruction Manuals.
  - iii. Maintenance of the Product not in accordance with the Tesmec Use and Maintenance Instruction Manuals.
  - iv. Damage or failure due to improper storage and care of the equipment, abuse, vandalism, theft, fire, flood, wind, freezing, inadequate power supply, unusual atmospheric conditions, acts of war or other force majeure events.
  - v. Any utilization of equipment that is inconsistent with either the design of the equipment or the way the manufacturer intended the equipment to be used.
  - vi. Cosmetic damage of the equipment, such as, but not limited to, scratches, dents, rust, stains that have no impact on the proper functioning of the machine.
  - vii. Consumable items: consumable items are defined as any part that is considered consumable by the manufacturer and/or any item that is designed to be consumed (wear out) during the life of the equipment, regardless if it is consumer replaceable or not, as batteries, lamp, bulbs, fuses, various types of gaskets and packing, belts, filter elements, oil, lubricants and other normal wearing or aging parts.

## Annexes 08



**Siège social TESMEC SPA**  
Piazza Sant'Ambrogio 16 20123 Milano (MI) ITA  
Capital Social Eur 15.702.162 entièrement libérées  
SDI: NML228P  
Numéro TVA IT10227100152  
C.C.I.A.A. R.E.A. Milano n. 1360673

**Quartier général TESMEC SPA**  
via Zanica 17/O 24050 Grassobbio (BG) ITA  
Téléphone 0354232911  
Télécopie  
E-mail info@tesmec.com  
C.C.I.A.A. R.E.A. Bergamo n. 260782

Numéro de document **SQ/2023/01197-1**  
Date **27/mars/2023**  
Demande  
Devise **EUR**  
Page **8/8**

**SARL ALPHA ELEC**  
Lot Akal Abrkan  
El Kseur, Wilaya de Bejaia 06310  
Algérie

viii. Use of accessories, items or parts not sold, authorized or recommended by Tesmec.  
ix. Installation of any component, engine, part, supplies, or materials, whether original or not, which is deemed by Tesmec in its sole discretion to be inconsistent with the Product's design or improperly installed.  
x. Modifications of the Product carried out without prior written Tesmec authorisation.  
xi. Repairs carried out by personnel not authorised by Tesmec and/or not in accordance with Tesmec instructions.  
b. This warranty does not apply, in any case, to second hand Products, unless different agreement written in the Sale Contract / Order Confirmation.  
c. This Tesmec Warranty is in lieu of any other warranties and/or liabilities, expressed or implied, under the applicable law. Therefore the Customer or the End User, as the case may be, is not entitled to ask Tesmec for other remedies, liabilities and/or obligations which are different or additional to those listed under this warranty, such as (but not limited to) reduction of price, cancellation of the contract, reimbursement of costs and liabilities for loss of profits, loss of production and any other damages, including consequential, incidental or contingent damages of any kind.

**Annexes 09**

**SARL ALPHA ELEC**  
**ETB/TCE & Etude et Réalisation d'Ouvrages Electrique et Gaz**  
**LOT AKAL ABERKANE EL KSEUR W-BEJAIA**

**STRUCTURE ET FINANCEMENT DU PROJET**

**Materiel deja acquits**

* Terrains d'une superficie de ,,,,m <sup>2</sup>		-
* batiments		-
* Materiel et outillage	14 118 938	14 118 938
* Materiel de transport	-	-
* Agencement et installation	-	-

<b>Patrimoine existant</b>		
<b>Materiel à acquérir TTC (*)</b>	<b>14 118 938</b>	<b>14 118 938</b>

**\*Total Investissement** **14 118 938**

<b>Total Financement Investissement</b>		<b>14 118 938</b>
Part investissement auto financé en nature		
Part investissement auto financé en Numé	20%	<b>2 823 788</b>
Part Financement bancaire	80%	<b>11 295 150</b>

Part Dinars dans l'investissement 100% - **14 118 938**

Désignation	MTS DEVISE E	MTS DA
<b>EQUIPEMENT D'IMPORTATION</b>		
<i>Matériels et Outillages de Déroulage</i>	95 592	14 118 938
<i>Total des Equipements de production</i>	<b>95 592</b>	<b>14 118 938</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 592</b>	<b>14 118 938</b>

Annexes 10

**SARL ALPHA ELEC**  
**ETB/TCE & Etude et Réalisation d'Ouvrages Electrique et Gaz**  
**LOT AKAL ABERKANE EL KSEUR W-BEJAIA**

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS

Unité : Dinars

N°	Designation du Compte	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
70	Vente Marchandises		0	0	-	0
60	Marchandises Consommées	0	0	0	0	0
80	Marge Brute	0	0	0	0	0
71	Ventes & produits annuels	73 718 425	138 704 866	263 436 218	284 511 115	307 272 005
72	Production stockée					
73	Prod/entrep,pour elle	/	/	/		
74	Prestations fournies	0	0	0	0	0
75	Tranfert de charges d	/	/	/		
61	Matières/Fournit Cons	47 268 015	87 980 061	166 040 318	179 323 543	193 669 426
62	Services	1 285 800	1 414 380	1 555 818	1 711 400	1 882 540
81	Valeur Ajoutée	25 164 610	49 310 425	95 840 082	103 476 173	111 720 038
63	Frais de Personnel	10 272 000	12 098 400	14 518 080	15 589 584	17 148 542
64	Impôts et Taxes	1 105 776	2 080 573	3 951 543	4 267 667	4 609 080
65	Frais Financiers	940 321	737 009	533 696	330 383	127 070
66	Frais Divers	450 000	495 000	544 500	598 950	658 845
68	Amortissements	2 071 418	2 071 418	2 071 418	2 071 418	2 071 418
<b>83</b>	<b>Résultat d'exploitati</b>	<b>10 325 095</b>	<b>31 828 026</b>	<b>74 220 846</b>	<b>80 618 171</b>	<b>87 105 083</b>
84	Résultat hors exploi	/	/	/		
889	Impôts sur les revenus (IBS°)				18 542 179	20 034 169
<b>88</b>	<b>Résultat net de l'ex</b>	<b>10 325 095</b>	<b>31 828 026</b>	<b>74 220 846</b>	<b>62 075 992</b>	<b>67 070 914</b>

## Annexes 11

**SARL ALPHA ELEC**  
**ETB/TCE & Etude et Réalisation d'Ouvrages Electrique et Gaz**  
**LOT AKAL ABERKANE EL KSEUR W-BEJAIA**

**Les consommations de matières et fournitures :**

<i>Designation du Compte</i>	<b>N+1</b>	<b>N+2</b>	<b>N+3</b>	<b>N+4</b>	<b>N+5</b>
<i>Matières premières consommables</i>	46 074 015	86 690 541	164 647 636	177 819 447	192 045 003
<i>Matières consommables emballage</i>		-	-	-	-
<i>Matières consommables pour eau, &amp; électricité</i>	200 000	216 000	233 280	251 942	272 098
<i>Matières consommables pour carburant &amp; lubrifiant</i>	850 000	918 000	991 440	1 070 755	1 156 416
<i>Autres matières et fournitures</i>	144 000	155 520	167 962	181 399	195 910
<b>Total Matières et Fournitures (1)</b>	<b>47 268 015</b>	<b>87 980 061</b>	<b>166 040 318</b>	<b>179 323 543</b>	<b>193 669 426</b>
<b>Services :</b>					
<i>Assurance</i>	325 800	358 380	394 218	433 640	477 004
<i>Entretiens et maintenances</i>	425 000	467 500	514 250	565 675	622 243
<i>honoraire</i>	350 000	385 000	423 500	465 850	512 435
<i>Loyer &amp; frais de transport</i>	120 000	132 000	145 200	159 720	175 692
<i>Autres services</i>	65 000	71 500	78 650	86 515	95 167
<b>Total Services</b>	<b>1 285 800</b>	<b>1 414 380</b>	<b>1 555 818</b>	<b>1 711 400</b>	<b>1 882 540</b>
<b>Total</b>	<b>48 553 815</b>	<b>89 394 441</b>	<b>167 596 136</b>	<b>181 034 943</b>	<b>195 551 966</b>

## Annexes 12

**SARL ALPHA ELEC**  
**ETB/TCE & Etude et Réalisation d'Ouvrages Electrique et Gaz**  
**LOT AKAL ABERKANE EL KSEUR W-BEJAIA**

Salaires par Catégorie de Personnel

Catégorie	Qualification	EF.	Sal. Moy/An	Sal. Net/An	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Cadre	Directeur	1	70 000	70 000	840 000	924 000	1 108 800	1 164 240	1 280 664
	Chef service	3	40 000	120 000	1 440 000	1 584 000	1 900 800	1 995 840	2 195 424
<b>S/Total Cadres</b>		<b>4</b>	<b>110 000</b>	<b>190 000</b>	<b>2 280 000</b>	<b>2 508 000</b>	<b>3 009 600</b>	<b>3 160 080</b>	<b>3 476 088</b>
Maitrise	Techniciens supérieurs	2	35 000	70 000	1 176 000	1 411 200	1 693 440	1 778 112	1 955 923
	Assistants	2	30 000	60 000	1 008 000	1 209 600	1 451 520	1 524 096	1 676 506
	Opérateurs	2	30 000	60 000	1 008 000	1 209 600	1 451 520	1 524 096	1 676 506
<b>S/Total Maitrise</b>		<b>6</b>	<b>95 000</b>	<b>190 000</b>	<b>3 192 000</b>	<b>3 830 400</b>	<b>4 596 480</b>	<b>4 826 304</b>	<b>5 308 934</b>
Exécution	Administrateur	2	20 000	40 000	480 000	576 000	691 200	760 320	836 352
	Manutentionnaire	2	20 000	40 000	480 000	576 000	691 200	760 320	836 352
	Agent d'exécution	16	20 000	320 000	3 840 000	4 608 000	5 529 600	6 082 560	6 690 816
				-	-	-	-	-	-
<b>S/Total Exécution</b>		<b>20</b>		<b>400 000</b>	<b>4 800 000</b>	<b>5 760 000</b>	<b>6 912 000</b>	<b>7 603 200</b>	<b>8 363 520</b>
<b>Total Général</b>		<b>30</b>		<b>780 000</b>	<b>10 272 000</b>	<b>12 098 400</b>	<b>14 518 080</b>	<b>15 589 584</b>	<b>17 148 542</b>

## Annexes 13

**SARL ALPHA ELEC**  
**ETB/TCE & Etude et Réalisation d'Ouvrages Electrique et Gaz**  
**LOT AKAL ABERKANE EL KSEUR W-BEJAIA**

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Designation	Taux	Valeur d'origine	Annuité n+1	Annuité n+2	Annuité n+3	Annuité n+4	Annuité n+5	tot amort.	VNC
<b>Materiel et Outillage Déjà aquis</b>									
Terrain		-	-	-	-	-	-	-	-
Batiments	5%		-	-	-	-	-	-	-
Materiel et Outillage	10%	20 714 175	2 071 418	2 071 418	2 071 418	2 071 418	2 071 418	10 357 087	10 357 089
Materiel de transport (*)	20%		-	-	-	-	-	-	-
Agencement & installation	10%		-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>20 714 175</b>	<b>2 071 418</b>	<b>2 071 418</b>	<b>2 071 418</b>	<b>2 071 418</b>	<b>2 071 418</b>	<b>10 357 087</b>	<b>10 357 089</b>
			2 071 418	4 142 835	6 214 253	8 285 670	10 357 088		



## Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des tableaux :

Liste des Schémas

Liste des Figures

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 01	
Introduction : .....	3
Section 01 : Généralités sur la banque.....	3
1.1 Définition de la banque : .....	3
1.2 Typologie des banques : .....	4
1.2.1 Banque centrale (Banque d'Algérie) :.....	4
1.2.2 Banque universelle : .....	4
1.2.4 Banque d'investissement : .....	4
1.2.5 Banque Islamique : .....	5
1.3 Rôle des banques : .....	5
1.3.1 Les banques reçoivent et gèrent les ressources des agents économiques :.....	5
1.3.2 Les banques refinancent l'économie : .....	5
1.3.3 La création de monnaie scripturale :.....	6
1.3.4 Les banques sont des acteurs principaux dans l'économie d'une société moderne : ...	6
Section 02 : Notion de base sur le crédit bancaire :.....	6
2.1 Définition du crédit : .....	6
2.1.1 Définition du crédit bancaire : .....	6
2.1.2 Le Rôle de crédit : .....	7
2.1.3 Les caractéristiques du crédit bancaire :.....	7
2.1.3.1 La Confiance : .....	8
2.1.3.2 Le temps : .....	8
2.1.3.3 La rémunération :.....	8
2.1.3.4 Le risque : .....	9
2.1.4 Les différents types de crédit bancaire : .....	9
2.1.4.1 Le crédit d'exploitation : .....	9
2.1.4.2 Le crédit à la consommation :.....	12
2.1.4.3 Le crédit immobilier :.....	13
2.1.4.4 Les crédits d'investissements : .....	13

Section 03 : Les risques et les garanties du crédit bancaire.....	15
3.1 Les types des risques bancaires : .....	15
3.1.1 Le risque de contrepartie : .....	15
3.1.2 Le risque de liquidité :.....	16
3.1.3 Le risque lié à l'activité de la structure du demandeur : .....	16
3.1.4 Le risque d'immobilisation :.....	16
3.1.5 Le risque de taux d'intérêt :.....	16
3.1.6 Le risque de change :.....	16
3.2 Les garanties liées à l'activité du crédit : .....	17
3.2.1 Le nantissement :.....	17
3.2.2 L'hypothèque :.....	17
3.2.3 Le privilège :.....	17
3.2.4 La caution : .....	18
Conclusion.....	18
Chapitre 02	
Introduction : .....	19
Section 01 : Notion de base les sur projets d'investissement.....	19
1.1 L'investissement :.....	19
1.1.1 Définition :.....	19
1.1.1.1 Approche financière : .....	20
1.1.1.2 Approche comptable :.....	20
1.2 Notion du projet :.....	20
1.2.1 Définition :.....	20
1.2.2 Projet d'investissement :.....	21
1.2.2.1 Définitions : .....	21
1.2.2.2 Les objectifs d'un projet d'investissement : .....	21
Section 02 : Les modes de financement d'un projet d'investissement.....	22
2.1 Les différentes sources de financement d'un projet d'investissement : .....	22
2.1.1 Les financements par fonds propres : .....	23
2.1.1.1 La capacité d'autofinancement :.....	23
2.1.1.2 Les Cessions d'éléments d'actif : .....	25
2.1.1.3 L'augmentation de capital : .....	25
2.1.2 Le financement par quasi-fonds propres : .....	26
2.1.2.1 Compte courant d'associé : .....	26
2.1.2.2 Les primes et subventions : .....	27
2.1.3 Le financement par l'endettement : .....	27
2.1.3.1 Les emprunts auprès des établissements du crédit : .....	27

2.1.3.2 Emprunt par crédit-bail (leasing) : .....	27
2.1.3.3 Emprunt obligataire : .....	28
Section 03 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement.....	29
3.1 Montage du dossier de crédit d'investissement.....	29
3.1.1 Demande d'étude d'un dossier de Crédit d'Investissement .....	29
3.1.1.1 Demande manuscrite .....	29
3.1.1.2 Les documents administratifs et juridiques .....	29
3.1.1.3 Les documents comptables et fiscaux : .....	30
3.1.1.4 Les documents économiques et financiers : .....	30
3.2 L'étude technico-économique du projet d'investissement : .....	30
3.2.1 L'identification du promoteur : .....	30
3.2.2 L'identification du projet : .....	31
3.2.3 L'étude du marché : .....	31
3.2.4 L'étude commerciale : .....	32
3.2.5 L'étude technique du projet : .....	32
Conclusion : .....	33
Chapitre 03	
Introduction .....	34
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (BNA).....	34
1.1 Historique, définition et situation géographique de la BNA : .....	34
1.1.1 Historique : .....	34
1.2 Activités principales de la BNA .....	35
1.3 Les différents services au niveau de la BNA : .....	37
1.3.1 Le service caisse : .....	37
1.3.2 Le service portefeuille : .....	37
1.3.3 Le service crédit : .....	37
1.3.4 Le service secrétariat engagement : .....	38
1.3.5 Le service commerce extérieur : .....	38
1.2 Organisation Et Rôle Du Service Crédit.....	38
1.2.1 Organisation du service de crédit : .....	38
1.2.2 Place et rôle du service crédit : .....	38
1.2.3 Relations Fonctionnelles Et Hiérarchiques Du Service Crédit : .....	39
1.2. 3.1 Relations fonctionnelles : .....	39
1.2.3.2 Relations Hiérarchiques : .....	39
Section 02 : Étude technico-économique du projet .....	40
2.1. Présentation générale de la société : .....	41
2.1.1. Activité : .....	41

2.1.1.1. Construction de bâtiment :.....	41
2.1.1.2 Etude et réalisation d'ouvrages électriques et gaz :.....	41
2.1.1.3 Propriétaire : .....	41
2.1.1.4 Les Promoteurs :.....	42
2.2.1. L'objectif repose sur deux fondements principaux : .....	42
2.2.1.2 Identification Du Projet : .....	42
2.2.2.2 Impacts du projet : .....	43
Section 03 : Évaluation financière d'un projet d'investissement et l'étude .....	43
3.1 La présentation du projet : .....	43
3.2 La structure financière du projet :.....	43
3.3. La présentation des recettes (produits) et charges liées au projet : .....	44
3.3.1 Le chiffre d'affaires :.....	44
3.3.2 Les consommations intermédiaires : .....	45
3.3.3 Les charges du personnel :.....	45
3.3.4 Les impôts et taxes : .....	45
3.3.5 Les services : .....	46
3.3.6 Dotations aux amortissements :.....	47
3.3.7 Les charges financières.....	47
3.4 Analyses des bilans : .....	48
3.4.1 Calcul des indicateurs de l'équilibre financier .....	50
3.5 Calcul de la capacité d'autofinancement .....	52
3.6 Calcul des flux nets de trésorerie : .....	52
3.7 Cash-flows actualisés: .....	53
3.8 Critères d'évaluation : .....	54
3.8.1 Calcul de la VAN .....	54
3.8.2 Calcul l'indice de profitabilité (IP).....	54
3.8.3 Taux de rentabilités interne (TRI) :.....	54
3.8.4 Délai de récupération actualisé (DRA) :.....	55
Conclusion :.....	56
Conclusion générale .....	57
Référence bibliographies	
Annexe	
Table des matières	
Résumé	

## Résumé

L'investissement implique une série d'analyses approfondies pour évaluer la viabilité économique et financière d'un projet. Cette évaluation vise à s'assurer que les revenus anticipés excéderont suffisamment les coûts prévus pour garantir une rentabilité satisfaisante. Dans le cadre de notre travail au sein de la BNA à el kseur, nous examinons les critères clés de sélection des investissements pour décider de l'octroi ou non d'un financement à un projet. Pour cela, nous évaluons des indicateurs tels que la valeur actuelle nette (VAN), l'indice de rentabilité (IP), le taux de rendement interne (TRI) et le délai de récupération de l'investissement (DRI). Nous prenons également en compte l'historique de la relation client avec la banque et demandons des garanties matérielles et personnelles à l'entreprise requérante. En résumé, nous veillons à ce que tout projet d'investissement financé par la BNA soit solide et rentable.

**Mots clés :** Investissement, rentabilité, financement, crédit, Valeur nette actualisée.

## ملخص

الاستثمار يشمل سلسلة من التحاليل العميقة لتقييم الجدوى الاقتصادية والمالية لمشروع ما. يهدف هذا التقييم إلى التأكد من أن الإيرادات المتوقعة ستتجاوز تكاليف المشروع المقررة بما يكفي لضمان ربحية مرضية. في إطار عملنا في بنك الجزائر الوطني في القصر، نقوم بفحص المعايير الرئيسية لاختيار الاستثمارات لاتخاذ قرار بمنح تمويل لمشروع ومعدل (IP) ومؤشر الربحية (VAN) معين أو عدم ذلك. ولهذا، نقوم بتقييم مؤشرات مثل صافي القيمة الحالية كما نأخذ في الاعتبار تاريخ علاقة العميل مع البنك ونطلب (DRI) ومدة استرداد الاستثمار (TRI) العائد الداخلي ضمانات مادية وشخصية من الشركة المتقدمة للتمويل. بإيجاز، نحرص على أن يكون كل مشروع استثماري يتم تمويله من قبل بنك الجزائر الوطني قويًا وربحًا

## Abstract

Investment involves a series of in-depth analyses to assess the economic and financial viability of a project. This evaluation aims to ensure that anticipated revenues will sufficiently exceed projected costs to guarantee satisfactory profitability. In our work at BNA in El Kseur, we examine key investment selection criteria to decide whether or not to grant financing to a project. To do this, we evaluate indicators such as Net Present Value (NPV), Profitability Index (PI), Internal Rate of Return (IRR), and Investment Payback Period (IPP). We also consider the client's history with the bank and request material and personal guarantees from the requesting company. In summary, we ensure that any investment project funded by BNA is robust and profitable.

**Keywords :** investment project, profitability, profitability criteria, bank financing, BNA